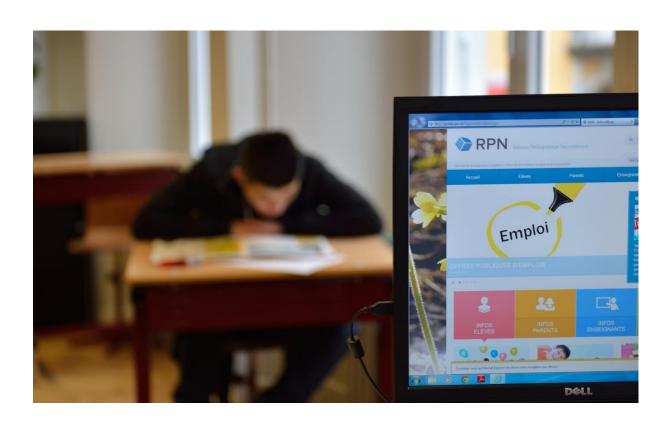
# www.lafonda.org Foyer-atelier pour adolescent-e-s Le Locle

# rapport d'activités 2013



je veux faire un apprentissage



Fondation J. & M. Sandoz Foyer-atelier pour adolescent-e-s Grande-Rue 6-8 2400 Le Locle Tél 032 933 80 30 Fax 032 933 80 35

E-mail fondation.sandoz@ne.ch

CCP 23-3337-9

# **RAPPORT D'ACTIVITES 2013**

du 1 janvier 2013 au 31 décembre 2013



#### 1ere partie - Structure de la Fondation / Fonctionnement du foyer-atelier

p. 2	Rapport du président
p. 3	Rapport du directeur
p. 4	Rapport du secteur éducatif
p. 6	Rapport de classe
p. 8	Rapport d'atelier
p. 11	Conseil de Fondation et Bureau
p. 11	Organe de contrôle
p. 11	Comission de soutien professionnel
p. 12	Personnel en fonction
p. 13	Effectif
p. 13	Employeur ayant prise un jeune en stage ou en formation professionnelle
p. 15	Dons
p. 16	Comptes et bilan

#### 2eme partie - "Vivre le placement de son enfant"

- p. 21 Travail de réflexion personnel de Madame Gabrielle Tosato, maman d'un jeune placé
- p. 41 Hommage à M. Eric Pavillon

#### Rapport du président

En préambule, pour l'année 2013, à la Fondation Sandoz, nous n'étions pas superstitieux et l'exercice s'est déroulé à la perfection.

Je commence, une fois n'est pas coutume, avec mes remerciements aux membres du conseil et du bureau de la Fondation J. & M. Sandoz qui ont été très disponibles tout au long de l'année.

Mes remerciements vont également à la direction, à son personnel d'intendance et administratif et à l'équipe éducative qui n'a pas toujours la vie facile.

Au niveau des mutations au sein de notre conseil, 2 personnes qui ont siégé de très nombreuses années au sein de nos instances ont émis le vœu de nous remettre leur démission avec effet pour la fin de cet exercice. Permettez-moi de vous les présenter, il s'agit de MM. Favre et Brossin. Messieurs, encore tous mes remerciements pour les importants temps consacrés à l'institution.

Heureusement, une nouvelle personne a rejoint le conseil et nous sommes heureux de vous faire part que cette personnalité est M. Mariotti, pharmacien au Locle. Merci.

2013 a vu également un nouveau changement au sein des autorités politiques puisque Madame Gisèle Ory a été remplacée par Monsieur Alain Ribaux à la tête du département dont nous dépendons.

Bienvenue à M. Ribaux et que les relations avec l'Etat de Neuchâtel soient constructives et permettent de continuer notre mission auprès des jeunes.

J'espère que l'année 2014 sera pour tous, une année qui nous permettra de confirmer notre rôle au sein des jeunes en leur amenant notre soutien dans les difficultés qui nous espérons sont passagères pour que très vite, ils puissent quitter notre institution.

Pour terminer, merci à vous tous, donateurs, pour votre intérêt à ce que la Fondation reste vivante et permette à de nombreux jeunes de trouver leur voie pour le futur.

Mes vœux les meilleurs pour la Fondation J. & M. Sandoz.

Jean-Claude Duc, président



la préformation au déneigement de la classe

Le 10 décembre 2013, nous avons appris avec tristesse le décès de

## **Monsieur Eric Pavillon**

Fondateur du foyer-atelier et premier directeur de 1971 à 2000

#### Nous lui devons d'exister.

Son engagement et sa vision pédagogique ont marqué notre institution et permis la prise en charge en internat de plus de cinq cents adolescents depuis l'ouverture du foyer-atelier jusqu'à ce jour. Vous trouverez l'hommage qui lui revient en dernière page de ce rapport.

La vie d'un internat pour adolescents et adolescentes est riche et dynamique – et chez nous, c'est peu dire!

Pensez-donc : vingt-quatre adolescent-e-s, autant d'adultes, c'est une cinquantaine de personnes qui partagent le même toit — mais pas le même moi ! Une communauté de personnes n'est pas une communauté de pensée, d'être, d'agir. A chacun sa personnalité, ses valeurs, sa manière de vivre.

C'est notre richesse, mais en même temps c'est là que réside notre point faible, c'est là que guette le danger. Les différences sont importantes, les dissensions apparaissent vite une fois l'espace apprivoisé et fait sien, comme si l'obligation de se mélanger et de partager mettait le moi en danger. La communauté peut alors devenir source de tensions, de rancœurs.

Partageant le même quotidien au fil des jours, les habitudes s'installent et la distance sociale, qui règle les rapports à l'autre, s'amenuise, et, parfois, se franchit. On s'installe comme à la maison, des revendications d'ordre privé se manifestent, on tient moins compte de l'autre, ou alors on le rend responsable de nos frustrations !

La vie en communauté, par la comparaison de tous les instants qu'elle permet et par les inégalités qu'elle révèle, peut aussi générer un détestable sentiment d'iniquité. Ce sentiment, l'être humain ne le supporte pas bien, il est l'ennemi de la vie de groupe puisqu'il amène à la démotivation ou à la vengeance. Pour le surmonter de manière constructive, il demande une grande confiance en soi et une capacité de remise en cause personnelle importante.

Au niveau pédagogique, notre communauté doit d'abord offrir la sécurité à l'adolescent-e qui la rejoint, sécurité physique et émotionnelle, et cela demande de la stabilité. Mais, si on veut lui apporter quelque chose, le faire progresser, il faut aussi bouger, bousculer les habitudes, motiver. Les activités de loisirs, les tâches de la vie quotidienne, la classe, l'atelier, les formations professionnelles à l'extérieur sont là pour ça.

Pour soutenir et encourager nos adolescent-e-s dans ces secteurs, misant sur l'envie de chacun d'aller de l'avant et sur le besoin d'être reconnu dans ce que nous avons de bien, nous continuons de nous référer à la méthode du child coaching développée par le Dr Christian Müller. En limitant les sanctions et le regard négatif au profit de la revalorisation des compétences, nous sortons l'adolescent de l'impasse des comportements négatifs et nous réussissons à créer un esprit joyeux et positif. Tout le foyer en profite et reste motivé, c'est heureux.

Innovation, constance, solidarité: l'année 2013, une fois encore, nous aura permis de nous entendre, adultes et adolescent-e-s, pour faire vivre notre communauté et défendre cet objectif qui nous est cher: permettre aux jeunes qui viennent chez nous de construire leur propre vie d'adulte et leur propre vie de famille. C'est ce que voulait Eric, et nous sommes fiers d'être restés dans sa ligne.

Bernard Fasel, directeur

## Rapport du secteur éducatif

"Chercher sa voie..."

Passer en revue l'année 2013, c'est se remémorer les multiples escales faites dans notre institution. Notre foyer est une maison ouverte, où les jeunes vont et viennent au rythme des placements et de la construction des projets de vie. Chacun y trouve des réponses et la nourriture nécessaire à faire grandir son propre projet.

S'il en va ainsi pour nos jeunes, c'est aussi le cas pour le personnel éducatif.



accueil de M. Alain Ribaux, Conseillé d'Etat

De plus en plus de personnes sont intéressées à entreprendre une formation d'éducateur-trice. Ainsi, au fil des années, notre institution est devenue une plaque tournante (petite certes, mais constante) dans la formation professionnelle pour les travailleurs sociaux.

La Fondation J. & M. Sandoz, signataire de la convention HES-SO en 2004, a pu répondre favorablement aux sollicitations des écoles concernant la formation pratique des étudiants HES et les demandes de stage n'ont cessé de se multiplier.

Aujourd'hui, nous atteignons une nouvelle étape puisque les formations se sont diversifiées, et avec elles les procédures de qualification. La formation HES en travail social n'est plus l'unique voie qui mène vers le diplôme d'éducateur social. Une formation ES (Education sociale) et une formation ASE (Assistant Socio-Educatif) sont venues compléter la filière existante HES.

Ainsi, la diversité amenant la multiplicité, nous avons pu accueillir ces trois types de formation. Courant de l'année, 7 personnes pour un stage dit "découverte", 2 stages de préparation à l'entrée en ES et HES (20 semaines chacun), une formation pratique HES (FP1-Sion) de 5 mois. En outre, notre institution est engagée dans les formations dites "en emploi". A ce titre, une formation ASE (Pierre-Coulery à la Chaux-de-Fonds) est en cours, 2 formations ES (ARPIH-Yverdon et ESL-Lausanne) et 3 formations HES (HEF-TS Fribourg et EESP-Lausanne) ont garni l'année 2013.

Accepter la formation, pour une institution, c'est se donner les moyens de rester dans le mouvement social et se tourner vers l'avenir. Cette multiplicité des processus de formation pourrait être handicapante au fonctionnement de l'institution, de par les absences que cela occasionne (alternance école-travail). Ce que je constate, au-delà de la souplesse qu'exige un tel processus de formation, c'est que l'ensemble de l'institution y trouve une substance riche en "leitmotiv", une raison de se bouger et de continuer à apprendre en permanence de soi et des autres.



la vie quotidienne occupe une grande place dans la vie du foyer

Pour les jeunes, voir leurs éducateurs "se bouger" et s'inscrire dans un processus de formation est un miroir qui leur révèle qu'il n'y a pas d'âge pour se former et que les chemins de la vie sont plus complexes qu'ils n'y paraissent. Eux aussi s'essaient et cherchent leur voie. Pour preuve, une soixantaine de stages ont été organisés pour nos adolescente-s. C'est plus que la moyenne des cinq années précédentes. Je ne cherche pas ici à tirer des conclusions scientifiques, mais bien à mettre en miroir les effets suggérés des éducateurs en

mouvement et des ados en construction de leur histoire de vie.

Se bouger, c'est aussi au travers des activités proposées par l'équipe éducative que ça se réalise. Durant cette année, un lot d'activités sportives (piscine – patinoire – ski – raquettes à neige – kayak – VTT – slow motion – foot – unihockey – via ferrata – marche - autres sports en salle), d'activités créatrices (maquettisme – arts plastiques – La Sonorie) et activités de type socioculturel (visite du camp de concentration du Struthof, visite du Laténium, musée de l'auto à Mulhouse, musée d'histoire naturelle, journée à Payerne avec l'Institut Neuchâtelois / Swiss Space Systems ou encore "la route du lait" de la traite au fromage...).

Quatre camps ont été réalisés, soit un traditionnel camp de kayak en Ardèche, un camp en Normandie sur les plages du débarquement, deux camps d'écriture à Lyon avec des professionnels des métiers du spectacle.

Voici donc quels ont été les temps forts de cette année 2013. Nos efforts se poursuivent et, en rédigeant ces quelques lignes, je me rends bien compte que cet engagement dans la formation et l'esprit de construction sèment la récolte de demain.

Restons en mouvement et apprenons des autres, c'est ce que je souhaite à chacun des membres de notre foyer...

Thierry Degoumois, directeur-adjoint



Sortie à l'aéroport militaire de Payerne à l'invitation de l'Institut neuchâtelois

# Rapport de classe

# ADAPTÉE, INDIVIDUALISÉE, SPÉCIALISÉE, ...

... un placement à la Fondation Sandoz est précédé par une visite du jeune et de ses parents; lors de cette visite, au mot « classe » vient s'ajouter un ou l'autre de ces adjectifs.

#### Bonjour,

Je suis une des enseignantes de la classe de préformation.

Voici le lieu où les jeunes de la Fondation Sandoz viennent à l'école. Vous serez au plus par groupe de 8.

La première semaine est consacrée à établir le bilan des connaissances, puis le travail scolaire du jeune est individualisé. Le programme sera aussi adapté en fonction de vos choix de formation.

Il y a toujours en classe le calme nécessaire pour que chacun puisse progresser, pour que chaque élève se sente en sécurité devant l'apprentissage.

Lidia Kamenotrous-Delhaye



Dans le cadre d'un placement, la classe est l'élément « connu », tous les jeunes arrivent d'un système scolaire qui parfois ne leur a pas convenu. La classe est l'élément « passage obligé» : certains jeunes n'ont pas fini leur scolarité obligatoire et la plupart ont des lacunes à combler. La classe est l'élément « problème», c'est autour de l'école que s'est souvent cristallisée, une opposition du jeune et de sa famille. La classe peut aussi être l'élément « souffrance » car, pour certains jeunes, les apprentissages ne suivent pas un chemin tout tracé.

Pendant son placement à la Fondation J. & M. Sandoz, le jeune va travailler à son développement personnel dans l'interaction foyer – classe – atelier. Les apprentissages ne sont pas le seul but en soi : le jeune doit intégrer, apprendre à intégrer, le savoir-être nécessaire à la confiance indispensable à un apprentissage. Sans lien avec les enseignants et les enseignantes, l'élève n'accepte pas de se

mettre en danger, de ne pas savoir, de ne pas comprendre, de devoir demander de l'aide. Une partie de l'accompagnement fait en classe va dans ce sens-là : par un suivi personnalisé, faire progresser le jeune dans ses attitudes vis-à-vis de l'apprentissage. Ensuite ou en parallèle, un programme individualisé est mis en place pour atteindre les objectifs scolaires.

La classe de la Fondation J. & M. Sandoz est spécialisée... en « toutes spécialités » : les élèves n'ont pas le même âge, de 14 à 18 ans, ils n'ont pas le même niveau scolaire, 9PP, 10TE ou 11 MO. Déterminer le nœud en lien avec l'apprentissage n'est pas facile. A 15 ans, le jeune redit ce qui lui a été rabâché (« j'ai un problème de concentration», «je suis paresseux», « je pourrais, si je voulais») et il faut beaucoup d'observations pour dépister ce qui ne va pas.

Le manque d'estime et de confiance en soi caractérisent souvent les jeunes : ils ont fait leurs les remarques assassines de certains adultes, ne se souviennent pas avoir jamais entendu d'encouragements, ne savent pas, ou plus, qu'ils peuvent progresser. Beaucoup de vigilance dans les premiers temps de la classe et des compliments mérités suffisent à redonner la confiance et l'envie d'étudier. D'autres jeunes ont des difficultés d'apprentissage – dyslexie, dyscalculie – parfois dépistées par les services compétents, parfois cachées par des difficultés plus « envahissantes», un décès, un conflit familial. Les limites de la progression scolaire possible sont alors mises en évidence et les activités scolaires se feront autour du niveau de l'élève, en consolidant les acquis, en cherchant des méthodes adaptées. D'autres jeunes encore présentent des problèmes comportementaux, qui seront cadrés et résorbés par un coaching approprié, laissant peu à peu la place à l'apprentissage. Si les problèmes scolaires, comportementaux, éducatifs sont les plus mentionnés, des difficultés psychologiques sont parfois révélées par l'observation, et le challenge sera alors d'apprendre au jeune à vivre avec, de l'accompagner dans cette phase de prise de conscience de la difficulté.

La « somme » de ces profils fait une classe « en mouvement», qui offre à chacun sa place. Les jeunes s'adaptent aussi car ils finissent par respecter le lieu de travail et le travail des autres, par se



débarrasser des étiquettes de « flemmard » ou de « perturbateur » qui leur ont été collées et qu'eux-mêmes revendiquaient au départ. La pédagogie s'ajuste aux jeunes, elle fait en sorte que les programmes individuels s'intègrent dans une pratique harmonieuse. Apprendre et savoir apprendre est important, et lorsque la classe de la "Fonda" permet aux jeunes de découvrir la possibilité de vivre l'apprentissage sous une forme bienveillante, nous avons atteint notre objectif.

J'individualise, tu t'adaptes, elle se spécialise, nous personnalisons, vous vous ajustez, ils et elles APPRENNENT.

Nicole Crettaz Gattigo, enseignante

#### Rapport de l'atelier

Pour débuter le rapport annuel de l'atelier, je vais commencer par nous présenter, mon collègue, Monsieur Abdelhadi Lafrej et moi-même Paul Guinand. Depuis le mois de janvier 2013, nous avons succédé à Messieurs Philippe Mazzola et Philippe Monnin. Ce dernier est encore présent tous les lundis.

Par ces quelques phrases, nous tenons à les remercier de nous avoir remis les clés d'un atelier en parfait état. Un merci particulier à notre collègue Philippe Monnin qui a su faire évoluer le parc machines en adéquation avec le plan pédagogique. En effet, nous devons adapter les postes de travail pour chacun de nos ados. Mais n'oublions pas toutes les personnes et collaborateurs qui ont participé ou participent à l'évolution de l'atelier, autant dans le domaine éducatif que matériel.

Tout en continuant sur la dynamique de nos prédécesseurs, il est bien clair que nous sommes arrivés avec nos propres sensibilités et personnalités, ce qui a débouché sur quelques réaménagements de l'atelier, sous l'œil observateur et aguerri de notre collègue Philippe Monnin. Celui-ci nous encourage dans nos démarches par des remarques pertinentes qui nous aiguillent dans nos projets.



Nous espérons faire aussi bien que nos prédécesseurs qui nous ont transmis le relais. A l'atelier, nous avons vendu notre vieille scie alternative pour la remplacer par une scie à ruban, pour un prix très correct. Depuis, nous avons fait des économies de lames, ce qui n'est pas négligeable, de plus, nous scions enfin droit ce qui nous permet de gagner du temps et de la matière.

Nous avons aussi acquis un petit bain à ultra-sons qui nous permet de nettoyer les pièces usinées, dans les trous bornes par exemple. Il nous aide à obtenir des surfaces propres pour ensuite exécuter des traitements de surface, comme par exemple l'éloxage (couleurs sur aluminium).

Puis, nous avons entrepris le démontage de la perceuse Aciera 23 TNC CNC, année 1981, qui nous a lâchés. De nombreux problèmes sporadiques d'origine électronique sont survenus. Ils ont rendu la machine incontrôlable quand elle était décidée à fonctionner. Après d'âpres recherches, nous avons fait appel à un électronicien indépendant, et nous avons constaté que les problèmes venaient de la commande. Nous en avons conclu, avec la personne mandatée et vu l'âge de la machine, que c'était irréparable. Il aurait fallu s'aventurer dans une commande neuve, ce qui implique énormément de pièces à changer et un investissement onéreux. Nous avons effectué le démontage de cette machine par nos propres soins, avec une équipe de jeunes très motivés. Il a fallu beaucoup d'astuces pour démonter cette machine de 1,5 tonne. Nous marquons un point d'honneur pour avoir réussi à basculer la colonne de la tête de perçage (350kg) dans un conteneur, avec toutes les sécurités requises. Tout s'est bien déroulé. Nous avons ensuite chargé les conteneurs sur le camion de l'entreprise Fatton et départ pour la ferraille. Coût de l'opération 0.- frs.

Notre nouvelle graveuse laser nous donne entière satisfaction et complète l'autre qui est mécanique. Après une année, nous pouvons nous féliciter d'avoir maîtrisé la «bête». Nous l'avons déjà exploitée au maximum de ses capacités. Avec cette graveuse laser, les entreprises, avec qui nous travaillons, ont manifesté un vif enthousiasme. De nouvelles entreprises sont intéressées à nous fournir du travail.

Pour étoffer la collection d'objets made in Fonda que nous développons et fabriquons, comme les tire-bouchons, porte-clefs, etc., nous avons développé une petite horloge de bureau que nous avons

nommée WX et qui connaît un certain succès. Puis nous avons aussi conçu une autre horloge, un peu plus haute gamme, la TZ classique.

Nous réalisons tous les dessins grâce à notre logiciel 3D Inventor. Il ne faut pas oublier que l'on apprend à certains de nos jeunes les bases du dessin 3D sur ce logiciel professionnel. Cela leur

Circles:

évaluation hebdomadaire

développe une bonne perception des objets dans l'espace. Chers lecteurs, je vais clore ce paragraphe en vous invitant à visiter le site internet de la Fonda.

Sur la plan pédagogique, nous pouvons dire que cette année s'est écoulée dans une bonne dynamique malgré quelques passages nuageux. Certains jeunes sont partis en cours d'année et de nouveaux sont arrivés, mais la majorité a fait une année entière et nous pouvons dire que cela tisse des liens. Une pensée toute particulière à deux de nos ados qui pendant cette année se sont découvert une passion pour la mécanique, ils vont en faire leur futur métier dès la rentrée

au mois d'août prochain. Ils ont été de vrais moteurs pour l'atelier.

Avec mon collègue Monsieur Abdelhadi Lafrej, nous désirons rendre hommage à Monsieur Pavillon, premier directeur de la Fondation J. & M. Sandoz, qui a mis en place le concept du foyer. Il est vrai que mon collègue et moi n'avons pas eu la chance de connaître Monsieur Pavillon.

Notre directeur actuel, Monsieur Bernard Fasel et des collaborateurs de la première heure de la Fondation J. & M. Sandoz, nous ont parlé de la mise sur pied de cet établissement. Nous avons conclu, avec mon collègue, que Monsieur Pavillon devait avoir de profondes convictions pour s'attaquer à un pareil travail. Mais cette idée géniale de créer un foyer-atelier-école dans la ville du Locle est d'avant-garde. Je peux moi-même constater que dans la ville et sa région, les habitants parlent le plus souvent de la Fonda et non de la Fondation Sandoz. Pour moi qui travaille dans ce foyer, je ressens cela d'une manière positive. Lorsque les personnes donnent un diminutif, ça va dans le sens d'une bonne intégration. A vrai dire, la Fonda n'est pas un foyer dans la ville mais fait entièrement partie de la vie locloise aux yeux de ses habitants.

Bravo! Monsieur Pavillon.

Les maitres d'ateliers :

Paul Guinand Abdelhadi Lafrej Philippe Monnin



horloge de cheminée : conception et réalisation "fonda"

# Quelques-unes des fabrications "maison" réalisées par nos jeunes et proposées à la vente



gravage traditionnel et laser - notre poste de gravage professionnel permet toutes les formes de gravure



pendulette de salon



porte-clés "hôtel"



porte-clés "caoutchouc"



tire-bouchon

# Conseil de Fondation et Bureau au 31 décembre 2013

Président M. Duc Jean-Claude \* Vice-président M. Seiler Alexandre \* Secrétaire Mme Duc Claudine \* Trésorier Graber Rolf \* M. **Membres** M. **Aubert Nicolas Bloch Marc** M. M. Jubin Denis M. Klaye Bernard \* Kohli Georges-André \* Mme Kohli Michèle M. Christophe Mariotti

M.

membre du Bureau \*

# Organe de contrôle des comptes

Société fiduciaire VIGILIS S.A. - La Chaux-de-Fonds

Stauffer Jean-Daniel

# Commission de soutien professionnel au 31 décembre 2013

Président M. Faivre Frédy
Vice-président M. Humair Raymond
Membres M. Grin Philippe
M. Juvet Michel
M. Oes Claude-Alain
Mme Sartori Katia

Composée de personnes actives dans différents milieux professionnels, la Commission de soutien professionnel se réunit deux fois par année et dynamise le processus de recherche de solutions pour l'intégration professionnelle de nos jeunes.

# Personnel en fonction au 31 décembre 2013

Direction	Entrée en fonction	Fonction				
Fasel Bernard Degoumois Thierry	01.10.1979 08.06.1992	Directeur Directeur adjoint				
Personnel éducatif						
Künzi Laurent Perrey Benoît Gillabert Mathieu Abid Said Rimacci Lysiane Badalamenti Vito Pélichet Yvan Yvanna Fontana Faivre Antoine Widmer Yannick Eicher Simon Vuillemin Laurence	11.06.2001 01.07.2001 23.09.2002 07.09.2005 08.09.2005 01.11.2006 04.06.2007 01.08.2008 15.08.2010 15.01.2011 01.09.2012 01.08.2012	Educateur social Educateur social Educateur social Educateur social Educatrice sociale Educateur social Apprenante ASE				
Personnel enseignant						
Monnin Philippe Lafrej Abdelhadi Crettaz Gattigo Nicole Guinand Paul Kamenotrous-Delhaye Lidia	15.06.1978* 07.08.2000 16.08.2004 01.01.2013 19.08.2013	Maître d'atelier* Maître d'atelier Enseignante Maître d'atelier Enseignante*				

# Personnel administratif et hôtelier

Billotte Nicole	01.12.1991	Lingère et employée de maison
Pittet Nicole	05.05.2000	Secrétaire *
Gautier Laurent	03.07.2000	Agent de maintenance
Riesen Claude	01.09.2004	Cuisinier
Vuilliomenet Raymond	05.09.2005	Administrateur-comptable
Perret-Gentil Paula	20.04.2007	Aide de cuisine
Fasel Josiane	01.08.2007	Econome *
Kortulu Alev	01.11.2010	Employée de maison *

\* postes à temps partiel



# Effectif et réseau de soutien

#### Effectif des jeunes au 31 décembre 2013 24 jeunes

#### Collaborations externes

Bekechi Reda Dr, médecine générale, Le Locle

CNPea Centre neuchâtelois de psychiatrie, secteur enfance et adolescence, La Chaux-de-Fonds

Ecole secondaire, Le Locle

GIS Groupe Information Sexuel et Education à la Santé, Neuchâtel

Groupe Sida, Neuchâtel

Heim Fredy Dr, médecine générale, Le Locle

Mariotti Pharmacie, Le Locle

Müller Christian Dr, psychiatre pour enfants et adolescents, Neuchâtel

OCOSP, La Chaux-de-Fonds

# Entreprises/Ecoles assumant un jeune en formation initiale CFC et AFC, en préapprentissage ou pour une mise au travail

Banderet Claude Alain, maître ramoneur, Le Locle, ramoneur CFC

CIFOM Ecole Technique, Le Locle, horloger CFC

CIFOM-Ester, La Chaux-de-Fonds, année d'orientation

Coop, La Chaux-de-Fonds, assistante en gestion de commerce de détail AFP

Résidence Home médicalisé, Le Locle, assistante en soins et santé communautaire CFC

Lovis Didier, maître ramoneur, Chézard-Saint-Martin, ramoneur CFC

Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds, gymnasien

Meier Garden Center, Colombier, pépiniériste AFP

Nicolet Boucherie-charcuterie, Le Locle, boucher préapprentissage

Nivarox-Far SA, Le Locle, logisticien CFC

#### Entreprises ayant pris un jeune pour un stage d'information professionnelle

ADMED Laboratoire, La Chaux-de-Fonds, laborantin

Atelier boutique, La Chaux-de-Fonds, vendeur

Aubert alimentation, Le Locle, vendeur

Benetton boutique, La Chaux-de-Fonds, vendeur

Bonne Affaire, Le Locle, vendeuse

Boucherie-charcuterie Nicolet, Le Locle, boucher

Boutique vêtements Mère-fille, Saint-Imier, vendeuse

Brasserie Le Cardinal, Neuchâtel, cuisinier

Centre d'apprentissage de l'Arc Jurassien CAAJ, La

Chaux-de-Fonds, polymécanicien

Coiffure Sabine, Le Locle, coiffeuse

Competition Park Sàrl, Neuchâtel, *mécanicien moto* Crèche du Chat Telot, La Chaux-de-Fonds, *assistante socio-éducative* 

Crèche Les Diablotins, Le Locle, assistante socioéducative

Dixi SA, Le Locle, polymécanicien

E & C Coiffure, La Chaux-de-Fonds, coiffeuse

Garage Burkhalter Willy, Le Locle, *mécanicien automobile* Gargote,la restaurant du bowling, La Chaux-de-Fonds, *cuisinier* 

Heure Bleue, restaurant, La Chaux-de-Fonds, *cuisinier* Home La Gentilhommière, Le Locle, *assistant en soins et santé communautaire* 

Home Médicalisé La Sombaille, La Chaux-de-Fonds, animateur

Home Médicalisé Le Châtelard SA, Les Brenets, assistante en soins et santé communautaire



stage en cuisine

Hôpital Neuchâtelois, Le Locle, cuisinier

Hôtel Beaulac, Neuchâtel, cuisinier

Jeanneret Claude SA, plâtrerie-peinture, Le Locle, peintre en bâtiment

Kaufmann SA menuiserie, La Cibourg, menuisier

Labacci Mustapha médecin, Le Locle, assistante médicale

Metalem SA, Le Locle, galvanoplaste

Metallo-Tests SA laboratoire d'analyses et de contrôles, La Chaux-de-Fonds

Metro Boutique, La Chaux-de-Fonds, vendeur

MG peinture, Le Locle, peintre en bâtiment

Montblanc Montre SA, Le Locle, horloger

Nivarox-Far SA, Fontaine, logisticien

Odia boutique, Neuchâtel, vendeuse

Pharmacie Mariotti, Le Locle, assistante en pharmacie

Pibomulti SA, Le Locle, mécanicien de précision

Résidence Home médicalisé, Le Locle, assistant en soins et santé communautaire

Restaurant La Croisette, Le Locle, sommelier

Röthlin Bernard peinture, Le Locle, peintre en bâtiment

Siegenthaler & Choffet SA électricité, Le Locle, monteur électricien

Terrini Patrick & Stéphane, entreprise de peinture, Le Locle, peintre en bâtiment

Vac René Junod SA, La Chaux-de-Fonds, vendeur

Ville du Locle, Le Locle, employé de commerce

Viteos SA, La Chaux-de-Fonds, employé de commerce

Vona Lorenzo carrelage, La Chaux-de-Fonds, carreleur

ZDS Dos Santos Zechiel, Le Locle, peintre en bâtiment



départ au travail

## **Dons**

Les dons reçus en 2013 ont permis les aides suivantes :

- ✓ budget personnel pour les jeunes qui ne peuvent pas rentrer dans leur famille et qui restent au foyer le we
- ✓ complément au budget personnel d'un ancien qui fait une formation HES
- ✓ achat de matériel de sport

Amicale Patria, La Chaux-de-Fonds, 50.00

Anonyme, Autigny, 40.00 Anonyme, Hauterive, 120.00

Anonyme, La Chaux-de-Fonds, 25.00

Anonyme, Le Locle, 10.00 Anonyme, Le Locle, 20.00 Anonyme, Le Locle, 50.00 Anonyme, Magden, 20.00 Anonyme, Neuchâtel, 50.00 Anonyme, Perrifitte, 20.00

Apothéloz Thierry, Le Lignon, 100.00 Aubert François, Le Locle, 50.00

Aubert Philippe et Monique, Le Locle, 50.00 Au Cœur de France, La Chaux-de-Fonds, 50.00

Badalamenti Giacomo, Le Locle, 50.00
Banderet Claude-Alain, Le Locle, 50.00
Baumann Rudolf Peter, Zürich, 50.00
Bernasconi Alexandre, Le Locle, 40.00
Bernasconi André et Clotilde, Le Locle, 30.00
Bertazzoni Alberto, La Chaux-de-Fonds, 50.00

Borer Bruno, Auvernier, 50.00 Borer Pierre, Cormondrèche, 50.00

Boucherie Centrale, Cl.-A. Christen, Le Locle, 100.00 Boucherie-Charcuterie Nicolet, Le Locle, 100.00 Brossin Pierre et Marianne, Le Locle, 50.00

Carrosserie Voba, Le Locle, 50.00 Castella Paul, Sauges, 100.00 Castella Pierre, Le Locle, 100.00

Cattin Charlotte et Georges, Le Locle, 25.00

Chez Sandro, Le Locle, 200.00 Codoni Pierre, Lugano, 100.00

Curty Transports ŠA, La Chaux-de-Fonds, 100.00 Décoration d'intérieur E. Delay Fils Sàrl, Le Locle, 50.00

Dixi Services SA, Le Locle, 500.00 Donzé Gérard, Le Locle, 50.00

Duc Jean-Claude et Claudine, Les Brenets, 50.00 Electricité des Hêtres SA, La Chaux-de-Fonds, 100.00

Faessler René et Anne-Marie, Le Locle, 50.00

Fahrni Jean-Louis, Le Locle, 20.00

Fehr & Cie SA, La Chaux-de-Fonds, 200.00 Fiduciaire Rolf Graber, Le Locle, 100.00

Fortin Sylvie, Boudry, 50.00

Franchon Electroménager Sàrl, Le Locle, 100.00

Frey Fleuriste, Le Locle, 30.00

Gabus Jean-Philippe, Le Locle, 50.00 Garage Burkhalter Willy, Le Locle, 150.00 Garage Sport Dual Sàrl, Le Locle, 50.00 Garage des Trois-Rois, Le Locle, 200.00

Gérancia & Bolliger SA, La Chaux-de-Fonds, 100.00 Groupement habitants Crêt-Vaillant, Le Locle, 50.00

Heim Frédy, Le Locle, 100.00

Immotop, plâtrerie-peinture, Le Locle, 50.00 Jaccard Nicolas, La Chaux-de-Fonds, 50.00

Jaques Marie-Luce et Charles-Henri, Belmont, 100.00

Jeanneret Emile, Fresens, 50.00

Jeanneret Patrick et Claudine, Cortaillod, 150.00 Jeanneret-Grosjean François, Saint-Blaise, 50.00

Juillerat Denis, Le Locle, 30.00 Kasteler Dominique, Le Locle, 50.00 Klaye Bernard, Le Locle, 50.00 Laperrouza Paul-André, Bevaix, 50.00 Meylan Maria, Le Locle, 100.00 Nivarox-Far SA, Le Locle, 200.00 Paci SA, La Chaux-de-Fonds, 100.00

Pages Michel et Françoise, La Chaux-de-Fonds, 50.00

Papeterie Grandjean, Le Locle, 50.00 Perrenoud Blaise, La Chaux-de-Fonds, 50.00 Perrenoud Michel, La Chaux-de-Fonds, 100.00

Pfister Cécile, Le Locle, 20.00 Prétôt SA, Le Locle, 100.00

Radicchi Raffaello, La Chaux-de-Fonds, 200.00 Rapidoffset, J.-P. Chapuis, Le Locle, 1000.00

Renk Marguerite, Le Locle, 100.00 RFC Chauffage SA, Le Locle, 100.00

Ribaux-Barillier Alain et Marguerite, Le Locle, 30.00 Richemont International SA, Villars-sur-Glâne, 500.00 Rosset Jacqueline et Eric, Les Hauts-Geneveys, 50.00

Schwarz Hans, La Chaux-de-Fonds, 30.00

Seitz Olivier, La Brévine, 50.00 Soldini Claire, Le Locle, 50.00 Tuetey Delphine, Hauterive, 100.00

Vogt Max, Le Locle, 50.00

Von Ehren Gisela, Le Locle, 100.00

Von Kaenel Comestibles SA, La Chaux-de-Fonds, 50.00

Vuille Robert, Neuchâtel, 30.00

Wacker Dorothée & Jacques, Chaux-de-Fonds, 100.00

Widmer Philippe René, Colombier, 100.00 Winkenbach SA, La Chaux-de-Fonds, 100.00

Pour nous, il n'y a pas de petit ou de grand don. Chaque geste compte, dix francs permettent déjà d'améliorer un budget ou de prévoir une aide spéciale. Les petits ruisseaux font les grandes rivières! Votre générosité est toujours utile et toujours appréciée. **MERCI!** 

# Comptes 2013

## Bilan au 31 décembre 2013

Bilan au 31 décembre 2013			
Caisse		3'491.80	
Avances pour la gestion avec les jeunes		22'000.00	
Poste		11'826.45	
Banques Débiteurs et divers		37'092.10	
Stock nourriture, boissons		188'791.45 5'224.65	
Stock mazout		3'419.45	
Actifs transitoires		15'948.60	
Immeubles et rénovation	5'702'975.75		
Amortissement sur immeubles	-3'927'941.35	1'775'034.40	
Equipement Foyer-atelier	1'067'863.55		
Amortissement équipements	-828'962.70	238'900.85	
Equipement informatique	220'805.45	0,002.00	
Amortissement informatique Véhicules	-212'717.65 152'061.20	8'087.80	
Amortissement sur véhicules	-143'353.20	8'708.00	
Excédent net de charges à recevoir		446'642.07	
Déficit lié à l'assainissement Prevoyance.ne		489'300.00	
•			
Fournisseurs			15'824.70
Hors canton, solde 2012 à restituer			20'016.55
Fondation (compte courant)			50'000.00
Compte courant bancaire			451'250.95
BCN hypothèque Caisse pensions Etat Ne – hypothèque 1 <sup>er</sup> rang CV30			1'141'470.00 71'140.42
Caisse pensions Etat Ne – hypothèque 1 rang Cv30  Caisse pensions Etat Ne – hypothèque 1 rang Lion-d'Or 8			101'295.07
Emprunt pour aménagement Etage Filles			38'876.45
Emprunt Prevoyance.ne			399'908.00
Passifs transitoires			56'849.43
Provision pour assainissement Prevoyance.ne			489'300.00
Réserve générale			5'069.28
Fonds loisirs et formation			224'128.55
Fonds équipements spéciaux, fonctionnement atelier Droit de superficie terrasse, Lion-d'Or 8			181'838.22
Dioit de superiicle terrasse, Lion-d Or o	_		7'500.00
		3'254'467.62	3'254'467.62
	_	3'254'467.62	3'254'467.62
Charges d'exploitation	=	3'254'467.62	3'254'467.62
Charges d'exploitation Salaires	=	3'254'467.62	3'254'467.62 2'057'182.80
-	=	3'254'467.62	
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel	_	3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers	_	3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales	_	3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture	_	3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.)	<u> </u>	3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles	_	3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.)		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien et exploitation des véhicules Entretien de la propriété et outillage		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien et exploitation des véhicules Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct)		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien et exploitation des véhicules Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires Intérêts hypothécaires		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58 32'477.65
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien et exploitation des véhicules Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires Intérêts hypothécaires Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58 32'477.65 40'036.55
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien et exploitation des véhicules Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires Intérêts hypothécaires Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules Electricité, gaz, combustible, eau		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58 32'477.65 40'036.55 73'916.00
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien et exploitation des véhicules Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires Intérêts hypothécaires Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58 32'477.65 40'036.55
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien et exploitation des véhicules Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires Intérêts hypothécaires Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules Electricité, gaz, combustible, eau Ecole et formation, animation		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58 32'477.65 40'036.55 73'916.00 58'426.69 77'997.30 31'539.65
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien et exploitation des véhicules Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires Intérêts hypothécaires Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules Electricité, gaz, combustible, eau Ecole et formation, animation Bureau et administration Assurances et taxes		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58 32'477.65 40'036.55 73'916.00 58'426.69 77'997.30
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien et exploitation des véhicules Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires Intérêts hypothécaires Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules Electricité, gaz, combustible, eau Ecole et formation, animation Bureau et administration		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58 32'477.65 40'036.55 73'916.00 58'426.69 77'997.30 31'539.65
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires Intérêts hypothécaires Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules Electricité, gaz, combustible, eau Ecole et formation, animation Bureau et administration Assurances et taxes  Recettes d'exploitation		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58 32'477.65 40'036.55 73'916.00 58'426.69 77'997.30 31'539.65 3'123'052.97
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien et exploitation des véhicules Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires Intérêts hypothécaires Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules Electricité, gaz, combustible, eau Ecole et formation, animation Bureau et administration Assurances et taxes		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58 32'477.65 40'036.55 73'916.00 58'426.69 77'997.30 31'539.65
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien et exploitation des véhicules Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires Intérêts hypothécaires Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules Electricité, gaz, combustible, eau Ecole et formation, animation Bureau et administration Assurances et taxes  Recettes d'exploitation Contribution des parents ou des répondants du placement		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58 32'477.65 40'036.55 73'916.00 58'426.69 77'997.30 31'539.65 3'123'052.97
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien et exploitation des véhicules Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires Intérêts hypothécaires Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules Electricité, gaz, combustible, eau Ecole et formation, animation Bureau et administration Assurances et taxes  Recettes d'exploitation Contribution des parents ou des répondants du placement Remboursements divers		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58 32'477.65 40'036.55 73'916.00 58'426.69 77'997.30 31'539.65 3'123'052.97
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien et exploitation des véhicules Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires Intérêts hypothécaires Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules Electricité, gaz, combustible, eau Ecole et formation, animation Bureau et administration Assurances et taxes  Recettes d'exploitation  Contribution des parents ou des répondants du placement Remboursements divers Contribution du Département de l'instruction publique Subvention fédérale		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58 32'477.65 40'036.55 73'916.00 58'426.69 77'997.30 31'539.65 3'123'052.97
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien et exploitation des véhicules Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires Intérêts hypothécaires Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules Electricité, gaz, combustible, eau Ecole et formation, animation Bureau et administration Assurances et taxes  Recettes d'exploitation  Contribution des parents ou des répondants du placement Remboursements divers Contribution du Département de l'instruction publique		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58 32'477.65 40'036.55 73'916.00 58'426.69 77'997.30 31'539.65 3'123'052.97
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien et exploitation des véhicules Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires Intérêts hypothécaires Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules Electricité, gaz, combustible, eau Ecole et formation, animation Bureau et administration Assurances et taxes  Recettes d'exploitation  Contribution des parents ou des répondants du placement Remboursements divers Contribution du Département de l'instruction publique Subvention fédérale		3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58 32'477.65 40'036.55 73'916.00 58'426.69 77'997.30 31'539.65 3'123'052.97
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien et exploitation des véhicules Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires Intérêts hypothécaires Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules Electricité, gaz, combustible, eau Ecole et formation, animation Bureau et administration Assurances et taxes  Recettes d'exploitation  Contribution des parents ou des répondants du placement Remboursements divers Contribution du Département de l'instruction publique Subvention fédérale  Récapitulation	ance.ne	3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58 32'477.65 40'036.55 73'916.00 58'426.69 77'997.30 31'539.65 3'123'052.97 670'883.10 97'015.30 74'560.50 366'592.00 1'209'050.90
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien et exploitation des véhicules Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires Intérêts hypothécaires Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules Electricité, gaz, combustible, eau Ecole et formation, animation Bureau et administration Assurances et taxes  Recettes d'exploitation  Contribution des parents ou des répondants du placement Remboursements divers Contribution du Département de l'instruction publique Subvention fédérale  Récapitulation  Total des charges Charges exceptionnelles : création provision pour financement Prevoya Total des recettes	ance.ne	3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58 32'477.65 40'036.55 73'916.00 58'426.69 77'997.30 31'539.65 3'123'052.97 48'300.00 1'209'050.90
Salaires Charges sociales Autres charges du personnel Honoraires pour prestations de tiers Dépenses médicales Nourriture Ménage (linge, ménage, lessive, etc.) Entretien et réparation des immeubles Entretien et réparation du mobilier et des équipements Entretien de la propriété et outillage Investissements équipements (amortissement direct) Intérêts sur compte courant et frais bancaires Intérêts hypothécaires Amortissement immeubles, mobilier, équipements, véhicules Electricité, gaz, combustible, eau Ecole et formation, animation Bureau et administration Assurances et taxes  Recettes d'exploitation  Contribution des parents ou des répondants du placement Remboursements divers Contribution du Département de l'instruction publique Subvention fédérale  Récapitulation  Total des charges Charges exceptionnelles : création provision pour financement Prevoya	ance.ne	3'254'467.62	2'057'182.80 500'763.85 10'448'.70 3'753.25 1'468.80 94'520.35 15'127.55 55'347.45 8'216.60 16'058.65 12'878.95 11'285.60 21'606.58 32'477.65 40'036.55 73'916.00 58'426.69 77'997.30 31'539.65 3'123'052.97 670'883.10 97'015.30 74'560.50 366'592.00 1'209'050.90

# 2eme partie

Et pour les parents, qu'est-ce que cela signifie d'avoir un enfant placé?

Les idées reçues sont nombreuses. Bien souvent, ce sont d'abord des préjugés négatifs qui sont lancés. Un enfant placé provient forcément d'une famille déficiente, les parents ont forcément, quelque part, fait faux. Ils sont divorcés, et l'on sait que la séparation des parents plonge l'enfant dans un conflit de loyauté qui peut le mettre sous tension et créer des comportements problématiques. Ils sont trop sévères, ou pas assez ; trop occupés à gérer leur propre vie, travaillant trop, ou sans emploi ; eux-mêmes en proie à des démons personnels graves (alcool, drogue, maladie, marginalité, aide sociale, etc.). Ou alors, les parents sont immigrés, mal intégrés, en décalage culturel, etc., etc.

Avec la famille de Emeric, rien de tout ne cela. C'est l'exemple même d'une famille bien de chez nous, autonome, qui s'assume parfaitement. Certes, à la lecture de leur histoire et puisque l'auteure nous livre en toute franchise l'histoire familiale, nous découvrons quelques "défauts" qui leur sont propres, mais rien de plus que ce qu'une famille normale ou qu'un couple traditionnel ne rencontre habituellement.

Ainsi, tout simplement, avec leur enfant, ça n'allait pas. Et un jour, il a fallu l'aide d'une structure spécialisée, il a fallu le "placer" – le mot est lâché, lourd de conséquences, lourd à assumer, comme le relève si bien la maman dans son magnifique travail de réflexion.

Nous avons la chance de pouvoir le partager. Réalisé dans le cadre d'une démarche personnelle répondant à une exigence de formation professionnelle (la réalisation d'un travail écrit pour l'obtention du CFC d'assistante en soins et santé communautaire), mais répondant aussi à un désir de témoigner sur un événement fort de leur vie de famille (les difficultés rencontrées avec un enfant difficile), ce travail d'écriture est d'une portée universelle. Il est riche d'enseignements humains et pédagogiques et nous remercions de tout cœur Madame et Monsieur Tosato de nous le livrer.

Nous espérons que le lecteur saura le lire et le "recevoir" avec autant de sincérité et de délicatesse qu'il a été écrit.

# **CIFOM-ECG**

# Travail personnel d'approfondissement

# **VIVRE LE PLACEMENT**

# **DE SON ENFANT**



**TOSATO** 

Gabrielle

**ASSC** 

2013-2014

# **PREFACE**

Il est arrivé dans ma vie, une situation peu ordinaire pour un parent : vivre le placement de son enfant. Non pas qu'il est handicapé physique ou mental, mais « simplement » un problème comportemental qui a chamboulé la vie de toute la famille entrainant d'autres problèmes qui comprennent, en autre, le rapport avec la famille et belle-famille, les amis, la société.

Ce travail, je l'avoue, m'angoisse.

Je vais devoir revivre ces années de « galère ». Ma mémoire a, en plus, des oublis !!! Vous savez, la mémoire sélective ! Entre ce dont je me rappelle et ce que j'ai occulté, la difficulté est de taille. Tous ces souvenirs douloureux et cachés, quelles influences vont-ils avoir sur moi ?

J'aimerais que ce TPA puisse m'aider à avancer, à pouvoir faire quelque chose de toutes ces souffrances, le vivre un peu comme un exutoire. Mais aussi, j'aimerais pouvoir apporter un soutien, si infime soit-il, aux personnes qui, comme moi ont souffert. Un témoignage, quoi ! Je ne me permettrai pas de croire que je vais publier mon travail. Mais je pense qu'il peut aider voire soulager, ou encore, faire comprendre la vie d'une famille qui subit le placement. En même temps, j'aimerais montrer à tous ceux qui jugent sans savoir, que ce n'est pas toujours les parents les fautifs mais des acteurs impuissants! Trop facile, beaucoup trop! On se sent tellement seul dans ce genre de situation! Alors, si mon parcours peut soulager la conscience d'autres parents, pourquoi pas ?

Je me rends compte, aussi, que c'est mon vécu et que chaque situation est différente, mais la douleur, l'injustice, la solitude, l'angoisse... sont les mêmes.

L'analyse de cette étape de ma vie me permettra d'être plus objective. De voir l'avancement réalisé par chacun des protagonistes : parents, enfants/adolescents, famille...

Un autre problème est survenu avec le choix de mon thème, Serge, mon mari. Comment parler de cela, sachant que lui et moi ne l'avons pas vécu de la même manière ? Qu'il y a des choses non-dites par peur de blesser l'autre, de la séparation, des disputes..... ? Il sera aussi intéressant de comparer le ressenti de chacun, en fonction des moments. Mais, devoir l'« affronter » a failli me faire changer de sujet. C'est notre vie et il est impossible de faire abstraction de cela. Peut-être que cela nous soulagera et nous rapprochera encore plus!

# **INTRODUCTION**

Le jour où l'on devient parent, commence une grande aventure qui durera toute la vie. Des projections sur le futur sont lancées à tout va, sans savoir que la vie nous réserve bien des surprises qui nous apprennent avec le temps que rien ne sera comme on l'avait prédit et que tout projet est « utopique ».

Personnellement, j'ai dû revoir ou abandonner certaines de mes attentes, remettre en question mes objectifs éducatifs, mes désirs, mon rôle en tant que mère, et bien d'autres choses. Sans oublier les problèmes financiers qui s'y sont greffés!

Après bien des péripéties dans la douleur et le désespoir, mon mari et moi-même avons dû prendre une décision. Ce fut une décision tellement douloureuse que nous en avons pleuré toutes les larmes de notre corps : demander que notre fils soit placé en institution puisque nous n'arrivions plus à faire face. La vie familiale devenait impossible et tout le monde en souffrait. Depuis ce jour, notre vie n'a plus jamais été la même.

Il a fallu faire face aux regards des autres avec leurs jugements, reprendre confiance en nous, continuer à vivre avec une nouvelle situation : notre fils n'était plus vraiment là, juste pour les weekends et les vacances. Sans oublier les multiples rencontres avec les éducateurs, pédopsychiatre, orthophoniste, directeur et sous-directeur qui ont parsemés notre vie ces six dernières années.



Figure 1: Mes hommes et moi

# RAISONS DU PLACEMENT

## a) Enfance

Le 20 décembre 1995, date de la naissance de mon fils Emeric, une nouvelle vie débute pour le plus grand bonheur de tous les membres de la famille. Nous passions de 3 à 4 personnes sous le même toit.

Rien ne prédisposait que les prochaines années allaient être pénibles, autant physiquement que psychologiquement.

En effet, mon fils grandissait dans un milieu plus ou moins stable au niveau familial. Il faut savoir que j'ai été une mère très exigeante Figure 2 : Notre petit bonhomme avec mes enfants, voire autoritaire. A cette période mon mari a



commencé à s'alcooliser de plus en plus. Et, en voulant compenser le laxisme de mon mari, j'ai dirigé d'une main de fer la petite troupe durant plusieurs années. L'éducation stricte reçue par mes parents n'est pas étrangère à ma façon d'éduquer mes enfants. Mon mari était trop gentil avec les enfants. L'autorité n'était pas son fort. Comment lui en vouloir sachant qu'il avait eu un modèle de père absent, toujours à travailler pour faire « bouillir la marmite familiale »?

Les années passant, j'ai constaté un comportement peu ordinaire chez mon fils. Bizarre! Il a eu une

période où il tapait sa tête contre les murs, sans raison apparente. Avec beaucoup de patience et d'explications, cette « manie » lui est passée. D'un autre côté, c'était un enfant très calme, trop peut-être! Il passait des heures à jouer seul dans sa chambre. Ma fille, G., de 4 ans et demi son ainée, était tout le contraire. Alors, avoir mon second enfant solitaire était plutôt bien pour moi. On dit que chaque enfant est différent autant au niveau caractère que comportement. Et, en plus, le fait d'avoir les deux

sexes fait aussi la différence. Je n'ai donc rien soupçonné.



Figure 3: En pleine lecture...

Au fur et à mesure qu'Emeric grandissait, il est apparu deux personnalités en lui. Celle qu'il donnait en société et celle qui apparaissait dès que la porte de notre maison était franchie. Un

peu le style du Docteur Jekyll et Mister Hyde! Au début, nous pensions qu'il nous faisait des petites crises tout ce qu'il y a de plus normal pour un enfant. Mais les mois passant, son agressivité grandissait. Il était très réfractaire pour beaucoup de choses : ranger sa chambre, obéir, respecter les consignes de la maison... En fait, tout était propice à l'énervement. L'obéissance n'était pas son fort! Dans ses colères, il était capable de casser ou d'abîmer tout ce qui lui tombait sous la main voire même les jeter. Le bracelet de ma montre n'a pas supporté le coup de ciseaux ! Mais ce n'était jamais lui ! Je n'oublierai jamais le jour où, en pleine crise, il était dans la salle de bain assis sur la cuvette des toilettes. Depuis l'entrée, avec mon mari nous le surveillons de loin. Il ne fallait surtout pas s'approcher de lui de peur de ramasser un coup. Sottise direz-vous !!!! Il nous a textuellement dit: « Maman, t'as pas intérêt à rentrer sinon je ne sais pas de quoi je suis capable de faire! » Je peux vous assurer qu'à cet instant, vu la colère qui se lisait sur son visage et la détermination qu'il y avait dans ses paroles, je ne me suis pas aventurée à entrer dans la pièce. Sans compter, qu'il avait des tendances à l'automutilation, comme se mordre presque jusqu'au sang, se tirer les cheveux tellement fort qu'il se les arrachait, prendre tout objet suffisamment dur pour se taper la tête dessus, utiliser les portes de son bureau et de se frapper violemment avec. Voilà pourquoi nous ne le laissions jamais seul dans ces moments-là.

Quand Emeric était en crise, il m'était impossible de le maîtriser tellement ses forces étaient décuplées. Même mon mari, plus grand et plus fort que moi, arrivait tout juste à le cintrer. Ces crises pouvaient durer une heure. Des flashs me reviennent en mémoire : mon mari tenant fortement notre fils par la taille, les jambes et les bras partant dans tous les sens et criant, hurlant même, sa colère. A cette époque, nous habitions dans un appartement où les murs ressemblaient plus à des feuilles en papier de cigarettes ! Nos voisins ne se sont jamais plaints des nuisances, mais ma conscience me tiraillait : « Que vont penser les voisins ? »

C'est vers ses 9 ans que tous les problèmes sont arrivés. J'avais compris qu'avec lui il ne servait à rien de crier. Cela ne faisait que renforcer et augmenter l'intensité de la crise et sa détermination. Ce fut une bonne leçon pour moi qui « démarrais souvent au quart de tour ! »

Mais un jour, le jour de trop, comme à son habitude, je le repris sur une broutille. En moins de temps qu'il ne lui fallut, il m'empoigna par le col de mon vêtement et me plaqua contre l'armoire du couloir. La surprise se mêlant à la peur, je ne pus le repousser. En quelques secondes, la tension tomba et je retrouvais mon fils. Je n'ai plus été la même durant des mois. J'ai commencé à avoir peur de lui. La trouille au ventre, je tentais de me faire respecter tant bien que mal. Bien plus tard, je repris avec lui cet événement afin de lui faire comprendre qu'il avait mal agi. Il m'a rétorqué : « tu m'avais énervée, c'était de ta faute! ». Cette angoisse m'a envahie à plusieurs reprises, à différents moments et toujours en sa présence.

Il avait pris l'habitude de mentir. Rien de bien grave au départ ! Mais ceux-ci prirent une tournure assez grave à mes yeux. Je ne pouvais plus avoir confiance en ces dires. Par moment, j'avais envie de le croire, mais je n'y parvenais plus. Il m'avait tellement trompé que ce n'était plus possible. Oui, la confiance je ne l'avais plus. J'avais essayé d'en discuter avec lui mais, à chaque fois, le naturel revenait au galop. A cause de ses mensonges, l'office des mineurs a failli nous retirer la garde de notre fils. Il a inventé des histoires avec l'espoir d'être le pauvre « Calimero ». Heureusement, personne n'a été soupçonné de quoi que ce soit. Mais la claque fut dure à digérer ! Emeric ne s'est pas rendu compte de l'impact qui allait en découler. Même après discussion, je doute qu'il ait compris l'incidence que cela aurait eue.

Je me sentais démunie et souvent seule. Il n'était pas facile de parler de tout cela avec mon mari qui ne comprenait pas mon inquiétude par rapport à la tournure des événements. Je sentais qu'il nous échappait, qu'il nous glissait entre les doigts comme une anguille. Je redoutais que la situation empire. L'avenir ne se présentait pas sous les meilleurs auspices !

#### b) Scolarité

Son entrée à l'atelier avant son année d'école enfantine, a fait ressortir encore plus sa tendance à l'isolement. Il passait un temps fou dans le coin lecture. Sa participation au groupe était plutôt difficile. Il avait une manière différente des autres enfants de s'intégrer. Sa technique d'approche consistait à analyser l'ensemble de la situation : regarder ce que les autres faisaient, comment ils réagissaient entre eux avant d'aller vers eux, mais tout en douceur. Par la suite, aucun souci n'apparaissait. Nous avons supposé qu'il était simplement timide et qu'avec les années, il allait mieux s'intégrer, qu'il allait prendre confiance en lui.

L'année de son entrée à l'école enfantine à fait ressortir ce côté esseulé. Gentil avec autrui, toujours souriant et prêt à rendre service, rarement invité aux anniversaires, il vivotait tant bien que mal dans un mal-être qu'il cachait avec un grand sourire. «No problem» aurait été sa devise du moment!

Durant la scolarité obligatoire, il lui arrivait souvent de se faire molester par ses copains de classe, sans raison apparente au départ. En le questionnant et en surveillant la sortie des cours, il était apparu qu'il agaçait souvent ses camarades par certains gestes ou attitudes. Il a fallu tirer la sonnette d'alarme à plusieurs reprises auprès du professeur pour qu'il intervienne. Son corps était couvert d'ecchymoses.

Son apparence « un peu trop dandy » lui causait du tort. Le port de lunettes, qui lui donnait un air d'intello, ne l'aida pas. Sans compter que c'était un enfant qui s'intéressait à beaucoup de choses, intervenait pour donner son opinion ou idée souvent pertinente, qui rendait encore plus dur son intégration au sein du groupe des garçons. Il était catalogué comme un élément perturbateur : il ne tenait jamais en place, aidait ses copains dans les devoirs avant de faire les siens, était très souvent distrait par tout (oiseaux dans le ciel, bruit du train,....), contournait les difficultés et modifiait les règles de vie de la classe ou consignes par sa touche personnelle.



Figure 4 : Une tête d'ange

Bavard de surcroît, il n'aimait pas travailler, était minimaliste dans les devoirs. Il fallait sans cesse le stimuler. Son problème de dyslexie accentuait ses difficultés, mais cela ne portait pas encore à conséquence sur ses résultats scolaires. En parallèle, sa personnalité affirmée, sa gentillesse spontanée, son intelligence, son esprit de camaraderie le rendait attachant et intéressant pour les professeurs.

En même temps que ses périodes de crise s'accroissaient, son attitude en classe dégénérait. Durant un cours, il agressa une camarade de classe avec une paire de ciseaux. Son geste n'eut aucune conséquence sur elle, mais mit en lumière un comportement agressif. Lors d'une auto-évaluation, Emeric expliqua à sa maîtresse que lorsqu'il s'énervait, il n'arrivait plus à se contenir. Dans nos entretiens, il me fit plusieurs fois la même remarque. « C'est plus fort que moi », « je n'arrive pas à m'arrêter », « C'est comme si quelqu'un me forçait » me disait-il.

A la fin des 2 cycles (primaire et secondaire), les difficultés allèrent crescendo. Il se trouvait en situation d'échec. Son investissement personnel diminuait malgré notre présence et notre soutien dans les devoirs. Sa motivation n'était plus qu'un nom. Son intégration en classe posait des problèmes sans compter qu'il acceptait de moins en moins les règles.

## c) Demande d'aide

Sa dyslexie a été diagnostiquée en 2<sup>ème</sup> année scolaire. Il a fallu la prise en charge d'une orthophoniste. Dans le même temps, une psychomotricienne l'a aidé à mieux se sentir dans son corps. En collaboration avec ces professionnelles, des réseaux ont eu lieu afin de faire le point durant 4 ans environ.

La démotivation d'Emeric grandissante motiva l'arrêt du suivi par l'orthophoniste. Si lui ne voulait pas faire d'efforts, rien ne servait de continuer! Il utilisait l'excuse de sa dyslexie pour justifier ses mauvais résultats. C'était peine perdue pour lui! Sa sœur, aussi dyslexique mais en plus conséquent, nous permettait de lui prouver qu'il est toujours possible d'y arriver à condition de le vouloir. Puis vint le tour de la psychomotricienne qui stoppa aussi ses rencontres. Avec elle, il y eut des séances familiales qui montrèrent que l'autorité du père pour Emeric était importante pour son équilibre et pas assez présente. La raison de l'arrêt était différente. Emeric devait entrer en institution la rentrée suivante.

Je ne saurais dire par quel hasard nous avons pris connaissance d'une association : l'AEMO, action éducative en milieu ouvert. Il en existait une, proche de notre domicile. Pour une fois, le portemonnaie ne fut pas mis à contribution. Malgré nos assurances, il y avait toujours une partie des frais de notre poche. Mon mari travaillait. Moi, par contre, je n'avais pas grand-chose comme revenu avec mes petits boulots. J'avais privilégié ma présence auprès des enfants plutôt que mon avenir professionnel. Les fins de mois étaient un peu pénibles mais le bien-être de notre fils était plus important.

L'AEMO travaille autant à domicile que dans leur bureau. Le représentant aide les parents et les enfants à divers niveaux. L'objectif est d'améliorer la vie au quotidien dans le milieu familial. Ces rencontres peuvent rétablir une meilleure qualité dans la cohabitation au sein de la famille, avec, bien sûr, la participation de tout le monde. L'éducateur pointe les difficultés rencontrées, et perçoit celles qui pourraient influencer un futur chaotique. Dans un même temps, il renforce les points positifs de chacun pour une meilleure confiance en soi.

Je pensais qu'il allait faire des miracles. J'y croyais fortement. En tant que parents, c'est fou l'espoir que l'on peut attendre! Dans un sens, il a été le déclencheur de notre situation familiale actuelle.

Pendant 3 mois, ce monsieur a vu notre fils toutes les semaines au minimum une fois. Certaines fois, il venait à notre domicile. D'autres fois, nous avons eu des réunions familiales. Cette personne était un personnage. Non seulement par sa taille (au moins 2 mètres) mais aussi par sa gentillesse.

Ce qu'il faut savoir c'est qu'au bout de ces 3 mois, un bilan est donné sur la suite qu'il y aura. Les semaines s'écoulant, je me profilais ma propre opinion. Avant qu'il ait lieu, j'entrepris d'avoir un entretien la semaine précédente notre rendez-vous final. Je lui avais demandé de me répondre franchement de ce qu'il pensait de notre situation. Au départ il avait pris des gants, tournait autour du sujet. J'ai insisté sur le fait que j'avais une opinion et que je voulais savoir si elle était identique à la sienne. Le verdict tomba : « je suis désolé, Madame, je ne peux rien faire pour vous. J'ai tout essayé avec votre fils. » Je n'en dis mot à mon mari. Personnellement, c'était déjà dur mais sans surprise, puisque je pensais la même chose. Alors, de là à lui annoncer la nouvelle......

Le jour J arriva avec un stress palpable pour moi. Visualisation de la scène : une pièce avec un bureau, derrière celui-ci notre grand monsieur accompagné d'une autre personne (le représentant de l'office des mineurs toujours présent lors de ces bilans), et devant, nous les parents, Emeric entre nous.

Ce jour restera ancré à jamais dans ma mémoire. Il fut long et douloureux ce rendez-vous. Psychologiquement, j'étais déjà démolie depuis longtemps. Une dépression était déjà bien installée, avec tout ce que cela implique comme répercussion sur la vie familiale. Et là, j'entends pour la seconde fois, dites de manière différente, le verdict. Nous sommes à nouveau seuls, sans espoir en vue, pour améliorer notre situation. J'éclate en sanglots. « Je suis à bout, je n'en peux plus » dis-je. Il est demandé à Emeric de sortir de la pièce et d'attendre en bas du bâtiment qu'on vienne le chercher. La suite dura une heure. Une heure de douleur, de sanglots. Et là, je vois mon mari se dévoiler. Lui aussi pleure toutes les larmes de son corps, ce qui accentue les miennes. Il parle, il voit que je vais de plus en plus mal et qu'il nous est impossible de gérer notre propre fils. Et, entre deux sanglots, nous les supplions de nous trouver une solution, de nous aider, que cette situation n'est plus vivable pour la famille. C'est à ce moment-là, qu'on nous propose une solution de placement en institution.

Était-ce la bonne solution ? Nous ne le savions pas. Mais la phrase qui me poursuit encore et qui est tellement vraie, m'a aidé à aller de l'avant : « C'est la moins mauvaise des solutions ». Merci, monsieur de l'AEMO.

# **DEMARCHES POUR L'ENTREE EN INSTITUTION**

#### a) Premiers pas vers le placement

Une vie différente allait commencer. Pas celle que je m'étais imaginée. Je pensais suivre la scolarité de mon fils jusqu'à la fin de son apprentissage à nos côtés, pour le voir prendre son envol sitôt son diplôme obtenu.

L'année de ses 12 ans fut une année pénible pour tous. L'entretien à l'AEMO fit engendrer un enchainement de rencontres, de décisions, de réunions et de propositions.

Il nous a été proposé une institution qui lui correspondait. Le représentant de l'office des mineurs nous expliqua en quoi elle lui convenait et les conséquences du placement. Une fois les papiers signés et le placement obtenu, notre responsabilité parentale revenait à l'Etat sous la tutelle d'un juge. Mais rien ne se faisait sans notre accord. Un retrait de placement ne se fait que si l'accord du

juge est donné ainsi que celle de l'institution. En cas d'acceptation, un retour en arrière n'était plus possible. Une telle décision ne s'est pas prise sans réfléchir, mais urgence il y avait.

La Fondation Borel se situe à Dombresson, dans le Val-de-Ruz. C'est un lieu qui héberge des enfants et



adolescents vivant un manquement voire des lacunes au sein de la famille, et certains ont des troubles du comportement. Sa structure se compose de petits pavillons indépendants conçus sur 2 étages. Dans chaque groupe, des éducateurs s'occupent des pensionnaires. Ils leur apprennent les bases d'une cohabitation, à savoir : la politesse, le respect, les tâches ménagères... Les maisons regroupent une dizaine d'enfants par étage. Cette disposition peut rappeler de loin à une vie de famille.

Ce centre pédagogique et thérapeutique peut accueillir jusqu'à 45 personnes. Sur place, se trouve une « école » qui regroupe un petit nombre d'élèves par classe. De par son statut, tout enfant peut bénéficier des services de spécialistes relevant de l'office médico-pédagogique neuchâtelois.



Figure 6 : Bâtiment scolaire et sportif

La première fois que j'ai entendu parler d'institution, je pensais que c'était un établissement fermé à double tour le soir, de grandes barrières l'entourant, se situant dans une zone isolée afin d'éviter le contact avec les autochtones. Vision d'horreur !!!! Et bien non ! A notre première visite, j'ai été surprise de constater que j'avais tort sur toute la ligne. Aucune délimitation ! Situé très proche du village ! Un grand parc et étendue de verdure à profusion ! Il y avait même une crèche à

proximité, une salle de gym, un terrain de foot et une piscine jouxtant le foyer accessible à toute la population !

Dans un premier temps, il y a eu les démarches administratives. Celles-ci concernaient plutôt l'office des mineurs et la future institution. Mais, une fois la machine mise en route, tout alla s'enchainer.

Avant tout placement définitif, un entretien est organisé avec la famille, c'est-à-dire les parents, notre fille et notre fils. Là est exposé la vie de chaque protagoniste, depuis la naissance jusqu'à ce jour, la composition familiale qui englobe frères, sœurs, parents, grands-parents, les relations entretenues avec eux. On peut comparer cette rencontre à un interrogatoire. Il a fallu dévoiler notre vie devant l'assemblée qui se composait du directeur, du représentant de l'office des mineurs, de la représentante de la PCI (prise en charge intensive). Rien ne devait être omis : les années d'alcoolisme de mon mari (je le remercie pour la franchise et le courage dont il a fait preuve, je sais que ce n'était pas facile pour lui), mon côté autoritaire, la raison du placement de notre fils, les difficultés rencontrées avec lui. Ce qui me fut le plus difficile, c'était la peur du jugement qu'il y aurait pu y avoir et les reproches qui auraient pu être faits. Mais rien de tout cela ne se fit. Le stress était palpable. Par moment la situation était tellement tendue que j'en ai pleuré. Me remémorer les situations difficiles était très pénible. Toute la famille a eu droit aux questions.

D'un autre côté, il a été remarqué que notre fils était beaucoup entouré, qu'il avait une élocution riche. Il est vrai que nous l'aidions pour les devoirs, nous étions un couple (chose assez rare dans ce genre de situation : peu de parents arrivent à tenir le choc et à rester soudés), nous faisions beaucoup d'activités en famille. Notre fils n'était pas livré à lui-même.



Figure 7: Vive les sorties en famille

C'était la fin de sa 5<sup>ème</sup> année. Aucune place n'était disponible. Il m'a été demandé de patienter encore une année et si cela allait être possible pour moi. Je me savais en bout de course et, en même temps, je n'avais pas encore intégré réellement ma dépression. Mon dieu encore une année ! Quel supplice! Comment allais-je tenir ?

Aucune entrée ne se fait sans un stage de 15 jours. Cela permet de mieux cerner l'enfant et de voir si des problèmes se profilent. Celui-ci fut programmé pour la fin de l'année, début décembre 2007. Puis, pour le début de l'année suivante, il nous a été proposé une personne qui viendrait 2 à 3 fois par semaine pendant 6 mois pour aider Emeric à faire les devoirs, vu que nous n'y arrivions plus. Il semblait que cette personne aurait fait des miracles. En effet, dans certaines situations, le placement a pu être évité grâce à elle. N'y croyant pas trop, voire pas du tout, et connaissant la méthode de manipulation de mon « bonhomme », je me permis de faire une remarque : « Je ne mets pas en doute la capacité de cette personne, mais je pense que cela ne donnera pas de changement ». Emeric a embobiné cette dame. Elle nous a fait passer pour des parents incapables, c'est ce que nous avons ressenti par ses dires et ses allusions. Mais à la dernière rencontre avant son placement officiel, elle avoua que « le placement est quand même nécessaire » !

Avant que son stage ne se fasse, nous avions informé sa maîtresse et demandé que ses devoirs lui soient apportés chez nous afin qu'il puisse rattraper son retard. J'aurais pu mentir sur le fait de son absence, mais cela n'aurait rien changé. La vérité, je devais déjà l'accepter telle qu'elle était.

Arrivent les 15 jours. Et là, débute le premier des multiples trajets que nous allions accomplir durant 6 ans. Nous rencontrons son éducatrice attitrée, A., et visitons les lieux de sa future maison.

## b) Annonce du futur placement aux familles

C'est la chose la plus difficile que j'ai dû faire. Ce n'était pas juste dire « il est placé » mais c'était la réaction qui en découlait.

J'avais dit à mon mari qu'il devait l'annoncer à sa famille et moi à la mienne. Profitant de la présence de tous chez ma belle-famille, Serge annonça la nouvelle qui retentit comme un coup de canon suivi d'un grand silence puis le questionnement de chacun : pourquoi ? Il est vrai qu'Emeric est un très bon comédien et manipulateur ne l'oubliez pas ! Tous en sont restés cois ! Nous ne voulions pas rentrer dans trop de détails, c'était déjà assez dur pour nous de digérer notre décision. Quelques remarques mal placées ont fusé, du style: « Ce n'est pas parce qu'il ne range pas sa chambre qu'il faut le mettre là-bas !», « Je le prends chez moi et je m'en occupe ! ».....Personne ne voulait nous comprendre et pour cause ! Ce fut le début du sujet tabou chez eux.

Pour ma famille, ce fut un peu plus simple. Ils savaient ce que nous endurions et avions déjà évoqué à plusieurs reprises la solution d'un placement. Selon eux, c'était « la meilleure solution » pour nous. Oui, en effet! Mais la vivre c'est différent.

Vous qui lisez ces lignes, vous pouvez voir la tristesse des parents, les soutenir dans leur souffrance et supposer leur chagrin. Mais jamais vous ne comprendrez ce qu'endurent ces parents tant que vous ne vivrez pas cette même situation.

Je ne souhaite à personne de vivre cette étape de vie. Même si c'est un choix, ce n'est pas pour cela que c'est plus vivable.

#### c) Adaptation à son nouvel environnement

Août 2008, le jour de son entrée à l'institution a été fixé le dimanche soir à 20 heures, la veille de la rentrée scolaire. Comme Emeric avait un assez bon carnet scolaire, il avait été inscrit à l'école secondaire de Cernier.

Les valises étaient préparées depuis plusieurs jours, les recommandations faites, les papiers requis préparés. Mon angoisse était toujours très présente. L'avenir allait changer pour toute la famille et personne ne savait comment chacun allait faire pour le vivre. Le départ de la maison se passa sans chahut et sans la présence de G.. Chacun cachait son mal-être. Arrivés sur place, la valise fut vidée, les habits rangés dans un placard attitré et les présentations des autres « locataires » faites. Moment douloureux où la séparation va devoir se faire. Repousser le moment inévitable. Derniers câlins, dernières étreintes, refoulements de mes larmes pour ne pas montrer mon chagrin, puis vint le départ. Emeric ne pleura pas en notre présence. Le retour se fit dans un lourd et pesant silence entrecoupé de mes sanglots. Mon mari conduisait. Moi, j'en aurais été incapable. Personne ne parlait. Il fut long ce trajet, interminable. Je ne sais même plus si des échanges de paroles ont eu lieu.

Est-ce que nous nous sommes couchés de suite ? Je crois que chacun a vaqué à ses occupations comme si de rien n'était. La vie continuait. Je dois donner une précision concernant ma fille. Durant les 6 premiers mois, elle a refusé d'accompagner son frère. A plusieurs reprises, il lui a demandé, elle a toujours refusé. Elle n'aimait pas le savoir là-bas!

Emeric rentrait tous les vendredis soirs. Nous allions le chercher à 17 heures et le retour était prévu à 20 heures le dimanche soir. A partir de ce jour, le vendredi

j'allais le chercher et le dimanche c'était mon mari qui le ramenait vu que je travaillais souvent le week-end. Cela m'arrangeait aussi, je l'avoue. Devoir le laisser m'était insupportable.



Figure 8 : Frère et sœur pour la vie

Il vécut ces années de placement avec beaucoup de colère contre nous. Il nous a accusés de nous être débarrassés de lui. Il disait, également, que nous ne l'aimions plus alors que c'était tout le contraire. Les week-ends à la maison étaient toujours pénibles. Toujours à refuser de nous obéir! Je ne pense pas avoir eu beaucoup de moments de bonheur ces années-là! Je me souviens plus des disputes avec lui, de ma peur de me trouver confrontée à lui. Sans oublier que j'étais en pleine dépression. Entre temps, j'avais fait quelque chose pour moi, j'étais suivie et traitée pour ma dépression. Mais comment être positive dans ces conditions?

Les années se sont succédé avec des entretiens trimestriels en compagnie du directeur, A., nous les parents, notre fils et notre fille. A chaque fois, un bilan était fait autant du côté familial que du côté institutionnel. Ce n'était pas évident de parler des problèmes rencontrés vu que mon mari n'avait pas la même conception de l'éducation. Emeric s'en est rendu compte très vite et en a profité pleinement. Pendant une période, nous avons eu des entretiens avec un pédopsychiatre, aussi tous les 3 mois, qui avait demandé que mon beau-père soit présent pendant une séance. Catastrophe ! Comment en parler sans que toute la famille nous tombe dessus ? Mon beau-père accepta sans

problème et la famille nous laissa tranquille. Il en était ressorti que ma belle-mère n'acceptait pas et n'accepterait jamais notre décision, qu'elle ne nous comprenait pas. Du coup, elle avait pris son petit-fils en pitié. Lui qui n'était pas le plus aimé est devenu le chouchou! Ces séances, je les redoutais. A chaque fois, j'avais l'impression que mes hommes me « réglaient mon compte ». La soirée, voire le lendemain, j'étais encore bouleversée. Mon travail m'occupait suffisamment l'esprit pour faire abstraction de mes soucis pendant un moment. Mais cela ne m'avait pas empêché d'avoir des crises de larmes sur mon lieu professionnel à l'abri des regards indiscrets. Ensuite, je cachais ma tristesse derrière un grand sourire accompagné d'une humeur enjouée.

Par la suite, le directeur laissa sa place au sous-directeur. Puis notre pédopsychiatre fut muté et une dame prit sa place. Cette dame a repris notre dossier en route. Elle n'était pour rien dans l'échec qui a suivi. En effet, nous avons décidé d'arrêter la thérapie familiale vu qu'elle n'était constructive pour personne. Chacun restait sur son opinion sans prendre en compte l'autre.

Côté financier, la pension était lourde sur nos finances. Les fins de mois se restreignaient, mais nous arrivions à nous en sortir tant bien que mal. Puis, un courrier nous fut envoyé de l'état nous annonçant une augmentation journalière de 7 francs de plus par jour. Cela a l'air de rien, mais multiplié par le nombre de jour la somme était conséquente. Un problème supplémentaire qui nous préoccupait, mais c'était sans savoir qu'une autre missive allait nous être envoyée quelques années plus tard!

#### d) Entrée dans le monde professionnel

Les résultats scolaires d'Emeric étaient un peu comme les montagnes russes. Par moment il assurait, puis c'était la chute. Dans le même temps, son avenir professionnel pointait à l'horizon. Il devait faire des stages en entreprise afin de trouver une place d'apprentissage. Mon mari se mobilisa pleinement dans cette recherche, plus que je l'aurais voulu. Notre fils n'avait fait aucune démarche si ce n'est son curriculum vitae!

Il travailla chez plusieurs employeurs mais pas suffisamment pour décrocher un contrat. La fin de l'année arrivait. Après réflexion, la voie du préapprentissage fut choisie. Durant cette nouvelle année d'école, il fit encore des recherches sur le Val-de-Travers. Son but était de rentrer à la maison. Entre temps, il passa les examens d'entrée au CIFOM au Locle. Il réussit le test de mécanicien en maintenance automobile. Il trouva un stage dans un garage proche de chez nous. Il fut envisagé que durant ces 2 jours de travail, il puisse revenir habiter avec nous. Il faut savoir que ce cursus scolaire est différent d'un apprentissage. Sur une semaine, 2 jours sont consacrés au travail en entreprise et 3 jours aux cours au CPLN de Neuchâtel. Nous pensions que cette « carotte » allait le motiver pour se remettre en question. Bien au contraire! La vie avec nous était impossible. Je devrais dire avec moi. Les querelles se passaient très souvent en ma compagnie puisque j'étais celle qui exigeait le plus. La vie au quotidien m'a démontré que notre cohabitation n'était pas possible. Cela m'a rappelé une phrase que nous avait dit le représentant de l'office des mineurs, c'était une remarque très explicite: « pour pouvoir vivre ensemble, vous avez besoin de vous éloigner pour mieux vous retrouver »

A la fin de l'année de préapprentissage, il fallut à nouveau contacter des patrons d'entreprise. Mon mari avait déjà « écumé » pas mal de garages. Il en trouva un qui prit notre fils à l'essai. Fin mai 2012, Emeric signa son contrat d'apprentissage dans un garage de notre région au grand bonheur de tous.

Durant cette période, un changement d'institution devait se faire. Emeric avait atteint l'âge limite pour être à Dombresson, et, au vu du peu d'enthousiasme qu'il avait à y vivre, un autre établissement devait être trouvé. Il lui a été proposé une fondation au Locle qui prend en charge des jeunes et adolescents, la Fondation Sandoz. Le critère d'acceptation était que notre fils devait accepter ce placement, sinon il ne se faisait pas. J'ai eu peur que cela soit voué à l'échec!

Sa première visite et la discussion avec le directeur ne lui déplut pas mais ne le convainc pas totalement. Vint notre tour. Il nous apprit qu'une place était vacante pour la rentrée d'août. Lors de notre dernière réunion à la fondation Borel, avec l'accord d'Emeric, il a été convenu de son inscription à la Fondation Sandoz au Locle.

# **NOUVELLE EPREUVE DANS LA VIE FAMILIALE**

#### a) Conditions d'admission

La Fondation Sandoz, surnommée aussi « Fonda », accueille de jeunes adolescents. Elle est implantée volontairement en plein centre ville. Cela permet une meilleure intégration et socialisation des adolescents dans leur future vie active. Le jeune s'implique dans diverses activités (animations culturelles, sportives), mais aussi dans les tâches quotidiennes et la vie communautaire.

Avant de pouvoir accepter notre fils au sein résoudre le côté également eu comme trajets entre notre

Grâce à notre participation cheminement de vie de pu être prises sans mineurs). La pension facturée, et nous, nous



**Figure 9 : Fondation Sandoz** 

définitivement faire de l'institution, il a fallu administratif. Cela a conséquence de nouveaux domicile et Le Locle.

active dans le notre fils, les décisions ont médiateur (office des mensuelle nous serait prendrions à notre charge

les assurances maladie et le règlement des factures de médecin ou autres, les habits professionnels et l'abonnement de train. Pour le reste notre fils devrait le gérer avec son salaire d'apprenti. La Fondation s'occupe entièrement de lui. C'est-à-dire que tous les contacts entre l'école, le patron de l'entreprise passeront par elle exclusivement. Tout problème sera réglé par la Fondation.

Ces nouvelles règles nous mettaient, en tant que parents, dans une position qui m'a perturbée. Où est mon rôle ? Suis-je encore mère ? Quelle est ma position face à eux ? Cela m'a été résumé en une seule phrase : « Vous bénéficiez de prestations ! » selon le directeur. Je l'ai vécu comme étant juste « bonne à payer » : un portefeuille !

Emeric vivait à la Fondation du dimanche soir au vendredi. Nous avions eu une autorisation spéciale pour le dimanche, vu qu'Emeric travaillait en entreprise sur le Val-de-Travers le lundi matin. Il utilisait

les transports publics pour se déplacer (bus + train). Les trajets peu pratiques, la fatigue, le stress du travail, les notes scolaires en baisse et un « léger » manque de motivation ont eu raison de son apprentissage. Il rompit volontairement le contrat fin novembre 2012. De lui-même, il avait trouvé un autre travail. Il est retourné là où il avait fait son préapprentissage. Il fut licencié mi-février pour insubordination! Il se retrouva sans emploi mais, au moins, à la charge de la « Fonda » qui entreprit des recherches de stages dans d'autres domaines. En attendant, il devait donner 3 heures de son temps chaque jour à l'institution, le reste lui étant compté comme salaire. Il avait l'obligation de se lever tous les matins au plus tard à 7h30 pour aller déjeuner. La grasse matinée n'existait pas, au grand dam de notre fils! Mais il participait à ces « obligations » avec motivation.

Un stage d'essai lui fut proposé dans une entreprise de ramonage. Il fit 2 jours, qui se suivirent par une semaine, puis une autre et ainsi de suite, pour terminer avec un contrat d'apprentissage signé une semaine avant la reprise des cours. Durant cette période, il recevait un petit salaire qui lui permettait de se gérer seul.



Figure 10 : Métier porte-bonheur....Ramoneur!

#### b) Rencontres

Comme dans chaque institution, il y eut des réunions. La première synthèse se fit sans sa présence. Nous nous sommes trouvés, mon mari et moi, face à tous les éducateurs, dont B. son référent, le professeur du centre, le médecin psychiatre (qui avait fait une évaluation psychologique d'Emeric ne montrant aucun problème psychique), le directeur (souvent notre interlocuteur au téléphone), le sous-directeur et les stagiaires... en fait, toutes les personnes qui avaient côtoyées Emeric de près ou de loin. C'était assez intimidant! Chacun donna son avis avec l'aide de l'Ennéagramme (cf. annexe). C'est un cercle entouré de chiffres, de 1 à 9, avec certaines correspondances entre eux ce qui permet de mettre en relief le caractère d'une personne avec son côté émotif. Tous n'avaient pas eu la même impression, mais tous l'avaient assez bien cerné. Il faut préciser qu'à cette période, Emeric partait tôt le matin et rentrait tard le soir. Le contact était réduit et sa face cachée n'avait pas encore été remarquée.

Pour la suivante, le nombre de personnes s'était trouvé restreint : le directeur, B., le représentant des mineurs, notre fils et nous. La parole était donnée à chacun, certaines interventions du directeur évitaient les débordements. J'exposais mon problème de relation avec Emeric. Suite à son licenciement, sa face cachée était apparue : sa « face noire » (jeu de mots vu son métier exercé). Il se dévoilait enfin. Cela avait été une période très difficile. Non seulement, je me sentais enfin comprise dans mes difficultés, mais certains mots avaient été prononcés : « Je peux comprendre que ce soit difficile chez vous ». C'est inimaginable à quel point cette phrase a eu un impact. Je ressentais moins cette lourdeur intérieure. C'est comme si, dès lors, je partageais mon fardeau.

La troisième synthèse était dans la continuité de la précédente, avec toujours les mêmes difficultés mises en évidence. Notre futur adolescent majeur s'imposait. Mais heureusement pour nous, son travail l'occupait à plein temps et réduisait les rencontres familiales à mon grand bonheur, malheureusement.

Cela était sans compter, les nombreux échanges téléphoniques que nous avions entre la Fondation et nous. Il y avait ceux du jeudi soir qui officialisaient sa rentrée les week-ends, mais aussi ceux avec le directeur, surtout moi, afin d'évoquer certaines situations vécues le week-end précédent ou pour des raisons administratives. D'ailleurs, en novembre 2013, il nous est annoncé la deuxième augmentation de prestation journalière.



Figure 11 : Vive la musique !

#### c) <u>Période de deuil</u>

Cela m'est arrivé sans crier-gare. Sur le moment, je n'ai pas compris ce qui m'arrivait. Pourquoi étais-je si mal ?

J'avais l'impression que 7 années de ma vie m'avaient été volées. 7 années de grand vide. 7 années de douleur, de colère, de rage, de culpabilité. Je ne retrouverai jamais ce que j'ai perdu. Je ne peux pas combler cette rupture ressentie, je peux juste profiter du moment présent. Evidemment, les 18 ans d'Emeric approchant, mon fils est plutôt sur le départ de la maison que sur le fait

de réintégrer le domicile familial.

Au sein de notre couple, les ressentis n'ont pas été vécus de la même manière. Selon ses dires, mon mari avait eu moins de problème à accepter ces 7 années. Il s'était accommodé à cette nouvelle vie. A plusieurs reprises, j'ai essayé de lui expliquer pourquoi cette situation m'était douloureuse, mais il ne m'a jamais totalement comprise. Comme je l'ai déjà dit, chaque personne vit le présent différemment dans une même situation.

# **NORMALITE ATYPIQUE**

#### a) Regards extérieurs / vécus individuels

Depuis le placement d'Emeric, il nous a fallu faire face aux regards inquisiteurs, aux remarques désobligeantes, aux lourds silences, aux regards fuyants et interrogatifs. Mais il nous a aussi appris à gérer et à faire face à la réalité sans honte ou/et culpabilité

Au début du placement, les conditions de vie sont troublantes. Plus rien n'est comme avant. Toute la famille vit comme si de rien n'était, mais elle souffre. Pouvoir en parler et partager notre vécu est gênant, que ce soit pour nous ou pour la personne en face. Ma fille en parlait très peu, elle était renfermée. Les rencontres familiales au sein de l'institution étaient pour elle une torture. Quant à

mon fils, il ne disait mot lors de ses retours à la maison. Je ne pouvais pas les blâmer, eux aussi souffraient. Pour Emeric, vivre à 11 ans loin de chez soi c'est rude, pour G. en parler était trop difficile, quant à mon mari, une vraie huitre, aucune confession. Personnellement, je devais en parler, le garder à l'intérieur était pénible, comme une brûlure. Le fait de pouvoir le partager avec des tiers me soulageait tant au niveau du cœur que de ma conscience par les échanges qui s'en suivaient.

De la part des éducateurs, aucun reproche ou remarque ne fusait, aucun commentaire sur l'éducation donnée, juste une écoute inconditionnelle : je me sentais comprise. Je ne sais combien de fois je les ai remerciés pour l'aide morale qu'ils m'ont apportée. Même s'ils estimaient faire leur métier, pour moi c'était précieux. Entre nous, nous n'étions pas toujours d'accord mais l'écoute était, elle, toujours présente.

Avec les personnes extérieures au cercle familial, mettre fin et faire fit de leurs remarques était plutôt aisé. Par contre, avec les proches, amis et parents, tout se compliquait. C'était pour une partie un sujet tabou, pour une autre, une circonstance « ordinaire ».

Nous avons souffert en silence, sachant qu'aucune explication ne pouvait modifier leur pensée. Avec le temps et avec certaines personnes, je n'en parlais plus. Je faisais comme si tout allait bien malgré le fait que j'avais le « cœur gros ». Par contre, quand une remarque impertinente fusait, je griffais, une vraie lionne défendant son petit!

#### b) Normalité atypique

Selon le « petit Larousse »:

Normalité : Caractère de ce qui est conforme à une norme

Atypique : Qui diffère du type habituel

La normalité, grande question ! Une situation différente est-elle pour autant une anormalité ? Atypique, qu'est-ce qui fait qu'elle le soit ?

Il nous a fallu nous battre pour faire comprendre aux professionnels de l'éducation, que notre fils avait besoin d'être encadré, de vivre dans une structure spécialisée adéquate. Nous sommes des parents attentionnés, qui avons fait beaucoup d'activités sportives et musicales, nous étions présents pour les devoirs, nous lui avions inculqué le respect et la politesse. Beaucoup de points positifs qui ont mis en doute notre demande de placement d'où la condition atypique!

Depuis toujours nous nous sommes investis complètement pour le bien du placement, nous avons accepté toutes les réunions et les thérapies. Cela nous a été dit à plusieurs reprises et nous a permis d'avoir certains avantages, comme le fait de pouvoir être considéré comme partenaires directs dans le suivi de notre fils : nous avions l'entière confiance de nos interlocuteurs. Malgré toutes les étapes laborieuses que nous avons traversées, la chance d'être encore en couple est également une situation atypique.

## c) Passer le cap

La faculté de passer outre les problèmes diverge selon les personnes et leur vécu.

Lors du premier placement d'Emeric, j'entamais une nouvelle carrière d'aide-soignante dans un EMS. Ce métier a une particularité, l'esprit est sans cesse occupé; il y a beaucoup d'obligations, de moments de concentration, d'aides à donner aux résidents. Cela m'empêchait de penser. Malgré tout, j'ai eu des « passages à vide », des crises de larmes au travail, heureusement jamais en présence de mes collègues. Ce cap, je l'ai passé aussi grâce à l'aide d'antidépresseurs.

L'année suivante, mon mari et moi avons prospecté pour l'achat d'une maison. Cela s'est concrétisé en mai 2009. Les travaux ont été importants et une bonne partie ont été faits par nos soins. Cela nous a tenus en haleine durant 9 mois avant de pouvoir emménager. Cela m'a permis, aussi, de passer mes colères un marteau et un maillet à la main! D'autres fois, ce fut grâce à la peinture des murs. Mais aussi, les rencontres ou téléphones avec les représentants des différents corps de métiers qu'il fallait sans cesse relancer.

De plus, il y a eu les nombreux trajets en camion pour aller chercher le matériel à Aubonne (VD) qui nous a fait prendre conscience d'un point positif. Si notre fils avait été à la maison, nous aurions été peu disponibles pour lui. 7 jours sur 7, durant 9 mois, nous avons construit notre « nid».

Début 2011, la directrice me propose un apprentissage d'ASSC (assistante en soins et santé communautaire), CFC sur 3 ans. Ce fut une nouvelle étape dans ma vie professionnelle, qui m'occupe encore à ce jour à plein temps. Dans la même période, j'apprenais que j'allais être grand-mère.

Mon mari a pris en charge la gestion des tâches ménagères, ma disponibilité devenant plus spartiate et ma priorité mise sur mon apprentissage. Il a dû gérer aussi notre fils. J'avais décidé de prendre de la distance face à Emeric, afin d'être plus concentrée sur mes études, ce qui a par ailleurs permis de renforcer le rôle paternel. Il ne m'a pas été toujours facile d'accepter sa méthode, mais je devais lâcher prise. Le moment était venu !

Pour prendre soin de moi, j'ai entamé une kinésithérapie et par la suite j'ai accompagné cela d'acuponcture. Ce qui m'a énormément apporté tant sur le plan psychique que physique. Ces médecines, dites douces, m'ont évité de m'auto-médicaliser. Les douleurs diverses se sont atténuées, voire ont disparu, de mois en mois. Actuellement, ma sérénité intérieure est presque retrouvée.

La musique m'a accompagnée toute ma vie, ou presque! Je suis clarinettiste amatrice dans une fanfare. J'ai eu l'occasion d'intégrer un orchestre de haut niveau. Tous ces grands moments musicaux m'ont apporté beaucoup de bonheur et de rencontres. En bref, la musique est mon ballon d'oxygène.



Figure 12 : Mon rayon de soleil

La naissance de ma petite-fille, J., apporte du soleil dans ma vie. Sa joie de vivre et la voir grandir auprès de nous sont des ressources inestimables.



Figure 13: La joie d'être Mamie

Je n'oublie pas mes amies et amis non plus ! Tous ont été d'un grand secours : une oreille attentive, une parole complaisante, une allusion ironique d'un moment tragique, quelques remises à niveaux bien placées ! Merci Fatima, l'avocate du diable.

# A. : EDUCATRICE AU CENTRE DE LA FONDATION BOREL

#### a) Regard d'une professionnelle

A. a travaillé durant 10 ans comme jardinière d'enfants. Son mari gérant une entreprise, elle décide de quitter son métier pour l'aider. Pour des raisons financières, elle a dû retrouver un travail à l'extérieur. C'est à la fondation Borel qu'elle trouve et y travaille comme veilleuse. Par la suite, A. a changé de poste et est passée de jour comme éducatrice, surtout les week-ends. Elle en a profité pour faire des formations.

Sa reconversion n'est pas un hasard. Durant la période où elle gérait les affaires de son mari, elle avait soutenu des jeunes apprentis, qui étaient en pension complète chez eux, pour les devoirs mais aussi des placements de jeunes en rupture par l'assistance sociale. Pour résumer, 20 ans de sa vie ont été consacrés à de jeunes en difficultés à titre privé. Sa grand-mère maternelle, elle aussi, avait déjà cette âme de « Saint-Bernard ». A cette époque, elle s'occupait d'enfants de l'assistance qui lui étaient confiés à cause de situations de conflits graves autant de jour que de nuit.

Historiquement, la fondation Borel était un orphelinat. Les placements concernaient prioritairement des situations de violence et d'alcoolisme. Aujourd'hui, l'environnement familial joue un rôle, mais pas seulement. Les difficultés économiques, tel que le chômage, ont pris le relais. Il y a aussi des placements où le père ou de la mère ont, eux-mêmes, été placés. Mais encore, des situations où l'enfant souffre d'un dysfonctionnement. A. est dans l'impossibilité de me dire s'il y en a plus ou moins qu'avant. Simplement, elle remarque qu'il existe plus d'informations à disposition et que l'école signale plus facilement un problème. La différence est mieux acceptée mais encore tabou. Autrefois, un enfant était souvent considéré soit fou, soit mal-élevé. Malgré tout, de nos jours, les enfants du foyer ont, au sein du village, une image de délinquants.

A. classe les parents en 2 groupes. Le premier n'est que la reproduction d'une continuité familiale : le premier enfant est placé, le second aussi et ainsi de suite. Le second regroupe plutôt des parents qui n'ont plus d'autre solution. Selon elle, les familles monoparentales ont remplacé le placement en orphelinat : les enfants ont encore leurs 2 parents mais n'en voit plus qu'un seul. Ils ne sont plus des orphelins mais des « abandonnés d'un des deux parents ».

La participation des parents aux entretiens est importante mais pas toujours vue de la même manière. Certains s'abstiennent de venir parce qu'ils rejettent le mode de fonctionnement du centre. Ce qui est d'autant plus compliqué s'ils détiennent l'autorité parentale, puisque qu'aucune décision ne peut être prise sans eux. D'autres sont très collaborants et il y a aussi ceux qui n'ont pas confiance à l'institution.

Une grande partie de la population ne comprend pas les raisons d'un placement, sachant qu'il y a des parents présents, qu'ils ont tous les deux une situation professionnelle stable, qu'ils ne sont pas à l'assistance et qu'ils ne sont pas alcooliques... Du point de vue d'A., cette vision restreinte de l'extérieur est souvent due à l'ignorance.

Durant cette décennie, la violence n'est pas plus présente maintenant qu'avant. Par contre, les fugues et les violences verbales semblent quelque chose de nouveau. Même les très jeunes enfants y ont recours! L'autorité ne leur fait pas peur et le respect vis-à-vis de l'adulte est moins présent.

Dans son rôle d'éducatrice, A. ne remplace pas la maman, mais peut donner de l'affection comme une mère. Elle doit savoir où se situe sa place. Le « petit plus du métier », c'est savoir remplacer le parent quand c'est nécessaire tout en gardant à l'esprit qu'elle n'est pas le parent. Cela n'empêche pas l'attachement. Malgré tout, elle arrive à prendre du recul. Le fait d'avoir été maman est aussi un avantage. Selon elle, malgré toutes les théories sur l'égalité entre l'homme et la femme, il en ressort que l'homme reste la force, le pilier.

#### b) Regard sur notre situation

Lors de nos premiers contacts, elle nous a vus comme des parents qui avaient de grosses difficultés de couple, mais avec une envie commune de vouloir le bien de notre enfant. Cela a été ressenti durant tout le placement. Les contradictions éducatives ressortaient avec, comme objectif, de réparer et de reconstruire une vie de famille. La vision de l'avenir ne pouvait se faire que par le placement vu nos soucis familiaux et ceux de notre fils. Il est vrai que nous l'avions formulé de vive voix. Et comme disait A., nous avions eu « la sagesse de le dire ». Même si la situation était lourde pour nous, nous étions vus comme des parents très coopérants. Toutes décisions étaient prises d'un commun accord, l'un ne faisait pas plier l'autre.

Côté couple, elle profile deux visages. D'un côté mon mari, Serge, qui tendait plutôt à minimiser la situation avec l'espoir que la vie familiale retrouve rapidement une nouvelle issue. Elle souligne qu'il avait, peut-être, des difficultés avec lui-même vu ses antécédents. De l'autre, moi « la femme qui porte la culotte », qui prenait souvent la parole lors des entretiens.

Très rapidement, la confiance s'était installée. Jamais de non-dit, la franchise était de mise. Nous prenions toujours du temps pour poser des questions sur le déroulement de la semaine ou de parler des problèmes rencontrés le week-end. Des rencontres très riches, souvent rares dans la plupart des cas. Ce point positif permit un travail d'équipe constructif.

Sur la fin du placement, les tensions et les avis divergents étaient toujours présents, mais de manière différente. L'intonation de la voix se faisait plus douce, les remarques avaient l'accent moins critique autant du côté du père que de la mère. Chacun pouvait parler librement face à l'autre, sans qu'aucune agressivité n'apparaisse. Au fil des années, A. a noté que notre couple a progressé vers une meilleure cohésion.

Notre implication a facilité l'organisation de la gestion du linge, des biens matériaux et des horaires. Notre attention, notre présence, notre préoccupation du bien-être de notre fils étaient palpables. Ces attitudes ont été importantes pour sa construction.

A. m'a raconté une anecdote qui a eu un impact sur le présent. Mon mari, Serge, a eu un accident. Il s'est rompu le tendon d'Achille. Suite à cela, il était en arrêt de longue durée. Il allait régulièrement chercher et amener Emeric. Que ce soit du côté professionnel ou personnel, Serge s'est, à ce moment-là, beaucoup plus confié à elle. A. l'avait senti plus sûr de lui, comme s'il avait retrouvé sa place au sein de la famille. Dans cette même période, je prenais mes distances pour lui « passer le témoin ».

Malgré nos 6 années de collaboration, le résultat escompté (le retour à la maison) n'était pas au rendez-vous. Emeric ne réintègrera pas notre domicile. Serge en a été le plus touché.



Figure 14 : Père et fils réunis

# **CONCLUSION**

Le chemin de vie de mère est semé d'embûches. Le mien est atypique. Le placement de mon fils a été une des étapes la plus ardue. Elle dure encore actuellement! Mais elle m'a permis un élargissement du champ de vision sur le rôle parental, sur mon rôle, sur la vision extérieure, sur l'acceptation de la bêtise humaine et butée, sur mon couple, sur mes vrais amis et sur ma vie.

Cette expérience m'a appris que rien ne se déroule comme on le souhaite. En face de vous, le choix de l'autre n'est pas forcément le sien. Et, malgré toute l'énergie donnée pour mener son enfant vers un futur meilleur, j'ai dû apprendre à accepter le risque et l'échec.

Les hauts et les bas se succèdent, mais avec moins d'intensité. Les bons moments se suivent plus régulièrement de semaines en semaines, de mois en mois. Une vie quasi « normale » se profile avec bonheur et enchantement. Oui, mon fils va mieux ! Scolairement, il excelle. Professionnellement, il tient le rythme, s'intègre et apprend le travail d'équipe. J'avoue que je retiens encore ma joie de peur d'être encore déçue. Mais au fond de moi, j'ai l'intime conviction que nous vivons le revirement familial que j'ai longtemps espéré. Alors, même si parler du futur est un peu précoce, je profite simplement du moment présent avec le bonheur qui l'accompagne.

Pour résumer ces dernières années, je citerai une chanson de Daniel Balavoine « Mon fils, ma bataille. »



Figure 15 : Ma "bête noire"

# **BILAN PERSONNEL**

L'appréhension de départ, à propos de mon sujet choisi, s'est révélée tout autre. C'est plutôt de l'énergie qui en est ressorti. De l'énergie positive ! Je m'y suis mise rapidement. Par 2 fois, j'ai eu un blocage, presque une peur. Très vite j'ai retrouvé le fil rouge. Je suis de nature organisée, cela m'aide beaucoup. Par moment, j'étais presque tous les jours à travailler d'arrache-pied sur mon TPA. D'autres fois, je le laissais une bonne semaine, voire un peu plus, comme pour « digérer » ce qui avait été rédigé. En effet, il y a eu des périodes où un mal-être était présent. Je ne savais pas pourquoi sur l'instant, mais réflexion faite, le sujet de mon travail me perturbait !

J'ai revécu une partie de mon passé douloureux qui, maintenant, s'estompe doucement mais sûrement. Pouvoir le traduire en mots m'a soulagée. Sa relecture me positionne, non plus en tant qu'actrice, mais en tant que lectrice. J'ai la certitude qu'une fois mon TPA terminé, une page de ma vie va enfin pouvoir se tourner. Je me sens plus sereine pour l'avenir.

Le TPA a eu aussi un impact au niveau de la vie familiale. G. a eu l'occasion de suivre l'évolution de celui-ci. Elle m'a raconté des anecdotes que j'avais soit oubliées ou qu'elle ne m'avait jamais dites. Après lui avoir parlé du sujet choisi, j'ai proposé à Emeric de le lire s'il le voulait. Il a été surpris de mon choix et a accepté ma proposition. Il n'aura cette possibilité qu'une fois le projet terminé. Avec Serge, nous avons partagé, à plusieurs reprises, des conversations sur la chronologie du placement, sur la manière dont lui l'a vécu. Je lui ai fait part de mes doutes et de mes ressentis. En fait, il m'a accompagnée tout au long de ce travail.

L'entretien que j'ai eu avec A. m'a beaucoup appris sur l'évolution de notre famille, plus spécialement, grâce à sa vision sur notre couple. J'en ai été assez surprise! De mon côté, je n'avais pas remarqué autant de changements. Je la remercie encore une fois pour sa franchise et sa disponibilité lors de cette interview. Que ce soit de mon côté comme du sien, notre agenda était déjà bien chargé en cette fin d'année 2013.

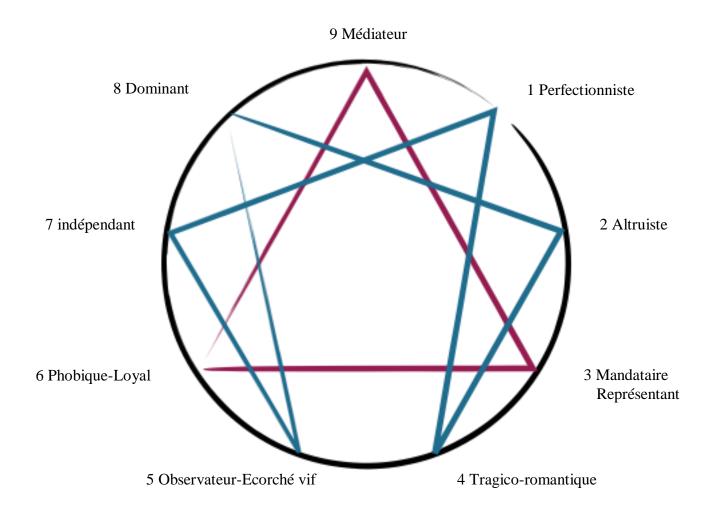


Figure 16: tous réunis!

La vie, c'est comme un navire, ma famille aussi. D'un côté, il y a le capitaine qui l'amène à bon port en compagnie de son équipage, mais il faut aussi lutter contre vents et marées. Par moments, la mer est calme pour devenir en très peu de temps une vraie furie. Quelques fois, l'équipage se rebelle contre l'autorité! Mais, à la fin, tout le monde suit le même idéall.

# <u>Annexe</u>

# Ennéagramme et style de personnalité



# Hommage à Eric Pavillon

Disparu à 73 ans, le fondateur du foyer-atelier du Locle était un homme qui aimait relever les défis.



Eric Pavillon, cheville ouvrière de la Fondation J. & M. Sandoz photo David Marchon

C'était un humaniste, un homme de terrain, un homme qui aimait relever les défis. Eric Pavillon, cheville ouvrière et premier directeur de la "Fonda", nous a quittés à l'âge de 73 ans, le 10 décembre 2013.

Mécanicien de précision de formation, Eric Pavillon avait travaillé à la Favag, puis a entamé une formation d'éducateur. Avec notamment un stage à Dombresson, dans ce qui était à l'époque l'orphelinat Borel, qu'il a contribué à réadapter en véritable centre pédagogique.

La grande aventure, ce fut la création du foyer-atelier de la fondation Sandoz, qui s'est faite de concert entre Eric Pavillon, Joseph Luisier et Michel Pages. Un travail de pionnier! D'abord, le pari d'ouvrir en plein centre-ville un foyer pour accueillir les adolescents en difficulté, avec une ouverture sur la vie de la cité, en y faisant aussi venir des gens de l'extérieur... " *Tout le concept de cette institution, c'était cette ouverture de part et d'autre"* se rappelle Michel Pages. Révolutionnaire, ce concept ? "*Oui, au niveau du canton, c'était une première"*. Autre initiative : ce concept de foyer-atelier où les jeunes pouvaient terminer leur scolarité et suivre une préformation professionnelle offrant une transition avant d'affronter le marché du travail, avec un encadrement des représentants des écoles professionnelles et des différents corps de métier.

La "Fonda" s'ouvrait aussi vers d'autres institutions comme "Le Logis" à Annecy, une amitié qui a débouché sur un festival de la jeunesse à Šibenik en Croatie. Epique ! Les ados de la "Fonda" y étaient allés en armaillis, avec une vache (presque vraie). Ils étaient logés dans le village voisin de Zaton, ce qui suscita des amitiés indéfectibles.

A la "Fonda", Eric Pavillon avait mis un cadre en place et le maintenait. Avec sa famille, il habitait sur place. Il était disponible "par n'importe quel temps, à n'importe quelle heure. C'était une vocation".

Eric Pavillon est resté directeur de la "Fonda" de 1971 à 1990 puis, laissant les rênes à Michel Pages, il a entamé d'autres fonctions comme directeur adjoint au service des établissements spécialisés.

Parmi les multiples engagements de cet homme au grand cœur, il avait été président de la commission neuchâteloise de répartition du bénéfice de la Loterie romande, et fut aussi président de la fondation des moulins souterrains.

Sa générosité, son charisme, sa force de conviction auront marqué les esprits. La Collégiale était pleine pour lui rendre hommage. Le directeur de la "Fonda" Bernard Fasel avait organisé un transport en bus depuis Le Locle. On reconnaissait dans l'assistance les vieux camarades de route d'Eric Pavillon, des "anciens" de la "Fonda", et même un "ancien" de Dombresson.

Claire-Lise Droz / L'Impartial du 18 décembre 2013



moment de jeux à la salle à manger... ou comment une activité de loisir peut être aussi simple qu'intéressante